VOLUME XIX — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 1er JUILLET 1931 — NUMERO 5

Adressez tou[te correspond]ance à "LA L[IBERTÉ]"
ABONNEMENTS:
Canada $2.00
Etats-Unis $2.50
Europe $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

LA COMMISSION WILLIAMS RATIFIE LES ACCUSATIONS CONTRE LE "POOL"

Sur les quatre chefs d'accusations portées par James-R. Murray, les trois premiers sont reconnus comme fondés — Le quatrième ne peut être prouvé, faute de points de comparaison avec les autres compagnies

Les accusations portées par James-R. Murray, gérant général de l'"Alberta Pacific Grain Co.", concernant la direction des élévateurs de la Coopérative du Manitoba, ont été presque complètement établies par les résultats de l'enquête du commissaire E.-K. Williams.

La commission avait été nommée par le premier ministre Bracken le 20 mars. M. Williams a remis son rapport au chef du gouvernement il y a une dizaine de jours et celui-ci l'a livré au public après en avoir conféré avec les membres de son parti.

Trois des accusations sur quatre sont déclarées justifiées et prouvées.

Accusation No 1

Des élévateurs de campagne du genre le plus coûteux qui ait jamais été construit dans l'Ouest Canadien ont été imposés aux fermiers en beaucoup d'endroits de la province où ils n'auraient jamais dû être construits et où il n'y avait aucune chance qu'ils fussent autre chose qu'un fardeau pour les membres de la localité.

Cette accusation, dit le rapport du commissaire, est matériellement prouvée, de même qu'il est établi qu'une pression formidable a été faite par les agents du "Pool" pour induire les fermiers à construire des élévateurs. Pour arriver à ce but, on n'a pas hésité à exagérer grandement les faits et quelquefois à les dénaturer.

Dans quarante endroits où il y avait moins de 8,000 acres enrôlés dans la Coopérative, on a acheté ou construit des élévateurs au coût de plus de $20,000 chacun. On a installé des nettoyeurs coûteux souvent inutiles.

Accusation No 2

Grâce au contrat de livraison obligatoire, les membres, en un certain nombre d'endroits, ont été taxés par le moyen d'"overages" excessifs et de classements frauduleux, pour faire face aux dépenses extravagantes.

L'accusation est complètement prouvée. Les agents d'élévateurs ont été entraînés dans une certaine mesure aux "overages" et aux sous-classements excessifs par l'idée que tous ces profits d'élévateur, en fin de compte, revenaient aux membres. Il n'y avait donc pas lieu, pensaient-ils, d'y apporter autant de soin que dans un élévateur ordinaire de compagnie. Mais ce n'est pas l'avis du commissaire. Il est clair, dit-il, que si un fermier livre à l'élévateur une récolte de blé qui est classé No 2, alors qu'il devrait être classé No 1 et que la différence entre les deux grades est de 5 sous par minot, quand ce profit sur le grade est redistribué à tous les membres sur une base de tant par minot, ce fermier ne reçoit pas tout ce qui lui revient.

Accusation No 3

Les relevés financiers fournis aux associations d'élévateurs locaux par la "Manitoba Pool Elevators Ltd." n'ont jamais indiqué clairement aux membres à combien par minot montaient les dépenses sur leur grain et le profit qu'ils avaient apporté par les "overages" et le sous-classement.

Cette accusation, prise à la lettre, est prouvée; mais pour ce qui est des "overages" et des profits sur le grade, toute personne qui a demandé information à ce sujet l'a obtenue. Le vérificateur de la Coopérative a déclaré qu'un relevé des "overages" et des profits sur le grade serait impraticable et coûteux; il triplerait les frais actuels de la vérification.

Accusation No 4

Un grand nombre des élévateurs ne peuvent rencontrer leurs dépenses et leurs frais généraux si les fermiers qui y livrent leur grain reçoivent un traitement égal à celui qu'ils peuvent avoir dans tout autre élévateur concurrent.

Cette accusation n'a pu être prouvée. La méthode de fonctionnement de la Coopérative est si différente de celle d'une compagnie ordinaire d'élévateurs, qu'il n'y a pas de points de comparaison possibles, sauf dans le cas des "overages" et des profits sur le grade.

Deux conventions politiques manitobaines

UNE CONVENTION CONSERVATRICE ENTHOUSIASTE

On dénonce les extravagances de l'administration Bracken — On prêche l'économie

Brandon, Man. — Plus de 1,200 délégués et visiteurs ont assisté, mercredi, à la convention conservatrice qui fut, d'après les anciens, la plus nombreuse et la plus enthousiaste dans l'histoire du parti.

Le colonel F.-G. Taylor, chef provincial, a été l'objet d'une chaleureuse ovation. Le Dr H.-C. Hodgson a été réélu à l'unanimité président de l'association conservatrice et H.-A. McNeil, de Brandon, vice-président.

Des motions de confiance en l'hon. R.-B. Bennett et le colonel Taylor ont été votées à l'unanimité.

L.-J. Gauthier, de Montréal, a fait un discours éloquent et spirituel, en français et en anglais.

Dépenses trop fortes

M. Travers Sweatman, de Winnipeg, qui a parlé des finances provinciales, a déclaré que la dernière année de l'administration conservatrice au Manitoba, les dépenses avaient été d'environ $8 par tête. Ce chiffre a monté à $16 par tête dans la dernière année de l'administration libérale et il est maintenant rendu à $22 par tête sous le gouvernement Bracken. Le budget actuel exige la somme formidable de $4,750,000, soit plus d'un demi-million de plus qu'en 1914.

M. Taylor a conseillé à ses partisans de ne pas prendre trop au sérieux la déclaration de M. Major à l'effet qu'il n'y aura pas d'élections cette année. M. Bracken, dit-il, fera les élections au temps qui lui paraîtra le plus favorable, et sans consulter personne.

Economisons!

La convention a condamné les extravagances de l'administration Bracken et s'est déclaré en faveur de la réduction des dépenses, de façon à réduire les taxes. Elle voudrait en outre que, pendant la crise actuelle de chômage, les municipalités soient relevées de toute responsabilité financière dans les travaux extraordinaires, que le gouvernement fédéral contribue pour une plus large part aux secours et que ceux-ci soient administrés par une commission non politique. La convention a condamné fortement la politique de l'Hydro du gouvernement et en particulier l'achat de l'usine électrique de Brandon.

PAS D'ALLIANCE DES LIBERAUX AVEC BRACKEN

Le Dr Murdoch Mackay, député de Springfield, est élu chef du parti libéral provincial du Manitoba

A sa convention qui s'est tenue à Winnipeg jeudi et vendredi, le parti libéral a décidé de maintenir son identité, de se choisir un chef et d'arrêter un programme pour les prochaines élections.

Il y a deux ans, un comité spécial avait été nommé pour étudier les bases d'une alliance avec le gouvernement Bracken et il avait fait, l'automne dernier, un rapport intérimaire. Son rapport final, présenté jeudi, concluait au maintien comme groupe indépendant. Sous la forme où la convention l'a accepté, la porte reste cependant ouverte à une entente possible avec les progressistes.

Programme électoral

La plupart des orateurs ont laissé entendre que la campagne libérale roulerait sur la question du tarif et autres problèmes fédéraux. La politique du gouvernement Bennett a été vigoureusement dénoncée.

Plusieurs importantes résolutions ont été adoptées à l'unanimité concernant les points suivants: réduction d'au moins un million en deux ans dans les dépenses publiques; pas d'augmentation dans les taxes provinciales; réaffirmation de l'adhésion du parti au principe de la propriété publique de l'énergie électrique, avec transmission et distribution à travers la province; établissement d'un bureau de recherches à l'Université du Manitoba; politique agricole progressive; établissement d'une commission provinciale du chômage; ruralisation des écoles rurales, etc.

Nouveau chef

Le Dr Murdoch Mackay, de Transcona, député de Springfield, a été élu chef du parti. Son seul concurrent était Fred-C. Hamilton, de Winnipeg, qui, après le dépouillement du scrutin, a demandé que l'élection soit faite à l'unanimité.

Le nouveau chef libéral, né au Cap Breton, N.-E., en 1884, vint dans l'Ouest avec une excursion de moissonneurs en 1905. Pendant cinq ans il fut instituteur dans la Saskatchewan. Reçu docteur en médecine à Winnipeg en 1916, il servit dans le corps médical de l'armée canadienne. Il fut élu député de Springfield aux élections générales de 1927.

Résultats du Concours de français

La "Liberté" publiera la semaine prochaine les résultats complets du Concours de français de l'Association d'Education.

Parlement Fédéral

UNE COMMISSION DURE A CREER

Les premiers ministres des provinces demandent une Commission du blé — Rien de fait encore

Ottawa. — Le premier ministre a annoncé à la Chambre que son gouvernement vient de conclure un nouvel accord commercial avec l'Australie. Il ne pourra cependant en faire connaître les termes avant le 7, peut-être pas avant le 9 juillet.

Une commission du blé

Les premiers ministres des trois provinces des prairies ont conféré avec M. Bennett, à propos de la création d'une commission du blé.

En réponse à un libéral de l'Ouest, M. John Vallance, député de Battleford-Nord, le premier ministre a dit qu'aucune décision n'a encore été prise. L'établissement d'une telle commission n'est pas facile. D'après un jugement récent du Conseil privé, à propos du papier à journal, le gouvernement fédéral n'a pas le droit d'empiéter sur la juridiction des provinces en fixant les prix d'un produit.

M. Bennett dit qu'il est bien plus facile de parler de la nécessité d'établir une commission du blé que d'établir une commission de ce genre. Pourquoi le gouvernement créerait-il une commission que n'importe quel citoyen pourrait empêcher de fonctionner par une simple requête d'injonction?

Diverses suggestions ont cependant été faites par les premiers ministres de l'Ouest et M. Bennett croit que le gouvernement pourra surmonter les difficultés.

Amendement défait

L'amendement libéral au bill du gouvernement créant une commission du tarif a été défait par une majorité de 42.

LA REPONSE DE LA FRANCE A LA PROPOSITION DE M. HOOVER

Le gouvernement français est prêt à coopérer avec les Etats-Unis, mais à condition que le plan Young soit respecté — Le danger de suspendre le paiement par l'Allemagne de l'annuité non conditionnelle

Paris. — La réponse du gouvernement français à la proposition Hoover pour un moratoire des dettes et réparations de guerre vient d'être publiée. Le gouvernement français s'y déclare en cordial accord avec les hauts sentiments qui ont inspiré la proposition du président des Etats-Unis. Voici cette réponse:

Le gouvernement français a noté avec un grand intérêt la proposition du président des Etats-Unis et se déclare en cordial accord avec les hauts sentiments qui l'ont inspirée.

Le gouvernement français est plus que tout autre désireux de voir affirmée par des actes pour la restauration du monde, une solidarité qui a toujours inspiré la France, soit pour l'acceptation de diminutions successives de la dette allemande, soit dans l'exécution de l'évacuation anticipée de la troisième zone rhénane en échange, à Genève, en septembre 1928, d'un règlement complet et définitif du programme des réparations.

Le gouvernement désire souligner devant l'opinion mondiale l'étendue du nouveau sacrifice qu'on demande à la France, après tous ceux qu'elle a déjà acceptés.

Pour répondre à la proposition du président Hoover, le gouvernement français est prêt à demander au parlement français, dont l'intervention est indispensable, et dont la décision est souveraine, que la France s'abstienne provisoirement, pour un an, de garder tout paiement fait par le Reich.

La valeur des signatures et contrats

Mais, vu la nature des engagements du plan Young accepté librement et signé tout récemment, la solennité de la reconnaissance du caractère définitif et inajournable des annuités inconditionnelles et partant, celle de la permanence du principe des réparations, il y aurait grand danger de détruire la confiance dans la valeur des signatures et des contrats, et ainsi d'agir à l'encontre du dessein en vue, si dans la suspension des paiements projetée on mettait sur un pied d'égalité les annuités inajournables et les annuités conditionnelles.

Le gouvernement français souligne en particulier le fait qu'on a formellement assimilé la dette privée du Reich (les emprunts Young et Krueger) aux annuités inconditionnelles non encore mobilisées. Suspendre le paiement de l'annuité inconditionnelle par l'Allemagne, tout en laissant subsister le paiement de l'intérêt de l'emprunt Young au public, serait procéder à l'encontre d'un principe fondamental et de stipulations explicites.

Intérêt moral

Le gouvernement estime qu'il y a intérêt moral de premier ordre à n'ajourner d'aucune manière le paiement de l'annuité inconditionnelle, même pendant le délai que suggère le président Hoover.

Le gouvernement français, attentif à collaborer largement à toute tentative d'atténuation du présent malaise, croit que pour le succès même de cet effort il soit dit clairement que l'ajournement général des paiements seul ne constituerait pas un remède suffisant.

Les dangers qui menacent l'économie de l'Allemagne et l'économie de l'Europe en général ont une autre origine et sont attribuables notamment à d'importantes restrictions de crédit ou à des retraits de fonds étrangers.

Vote de confiance

Le cabinet Laval a fait adopter un vote de confiance appuyant l'attitude du gouvernement au sujet de la proposition Hoover. Le vote a été de 386 à 189.

CE QUE FERA LE GOUVERNEMENT

M. Bracken annonce son intention de maintenir le système d'élévateurs de la Coopérative

L'hon. John Bracken, premier ministre du Manitoba, a fait une déclaration résumant l'attitude du gouvernement provincial à la suite des conclusions du rapport du commissaire spécial E.-K. Williams sur son enquête à propos des accusations portées contre les élévateurs de la Coopérative de Blé du Manitoba.

Des mesures immédiates seront prises par le gouvernement pour conférer avec les directeurs et les représentants des associations locales d'élévateurs, afin de considérer la question de la réorganisation du système d'élévateurs qui peut paraître nécessaire. L'intérêt public, croit M. Bracken, demande que les élévateurs de la Coopérative soient maintenus sur une solide base d'affaire comme entreprise coopérative.

Le gouvernement provincial en est arrivé à une décision sur les cinq principaux points suivants:

1.—Exempter tous les membres de la Copérative individuellement de toute obligation financière au gouvernement pour les paiements en excès sur la récolte de 1929.

2.—Réduire la dette de la Coopérative au gouvernement d'un montant égal à telle évaluation des élévateurs détenus comme garantie par le gouvernement que permettra le fonctionnement du système sur une base d'affaire.

3.—Réduire l'intérêt sur les contrats d'achats d'élévateurs de sept à cinq pour cent par année.

4.—Etendre la période de paiement à quinze années ou plus sur une base d'amortissement.

5.—Prendre des mesures immédiates pour conférer avec les directeurs et les représentants des associations locales pour considérer (a) toute réorganisation de l'administration et de la direction du système d'élévateurs de la Coopérative qui peut sembler désirable pour obtenir l'administration la plus économique et la plus efficace; (b) la protection autant que possible de leurs propres intérêts dans leur organisation et dans leurs élévateurs; (c) et toutes les autres choses nécessaires se rapportant à la situation actuelle de la Coopérative et des associations d'élévateurs.

Grave émeute de sans-travail à Winnipeg

Quatorze agents de police ont été plus ou moins gravement blessés au cours d'une émeute de chômeurs, qui a éclaté vendredi après-midi, quand l'hon. G. Robertson, ministre du travail, a refusé de recevoir leurs délégués. Plus de mille sans-travail ont pris part à cette manifestation qui est devenue en peu de temps une bataille en règle. Plusieurs arrestations ont été opérées.

Une nouvelle voie ferrée

Edmonton. — M. H.-H. Stevens, ministre du commerce, a donné à M. Crane-Williams, directeur de la "Austin Motor Co.", l'assurance que la construction d'une ligne de chemin de fer de la Rivière à la Paix au littoral du Pacifique est chose décidée. M. Crane-Williams a expliqué, en annonçant la nouvelle, que le tracé de la ligne est arrêté et qu'il ne reste plus qu'à voter des fonds pour passer à la réalisation du projet.

Les nouveaux timbres de 3 sous

Ottawa. — Bien que les presses soient prêtes à imprimer des millions de timbres de trois sous, ces timbres ne seront pas vendus au public avant la fin de juillet. Les fonctionnaires du département des postes disent que les plaques lithographiques du nouveau timbre ne sont pas encore terminées.

Comme le taux des lettres augmente le 1er juillet, les citoyens devront employer un timbre d'un sou et un autre de deux sous pour payer la franchise postale.

Nouvelles Brèves

EDMONTON. — L'Alberta acceptera l'offre du gouvernement fédéral le payer cinquante pour cent des secours directs, pourvu qu'elle ait l'assurance que son acceptation n'aura pas comme résultat une affluence de sans-travail.

TORONTO. — M. George-S. Henry, premier ministre de la province d'Ontario, a été choisi comme chef du parti conservateur ontarien, au cours d'une réunion de l'Association conservatrice provinciale.

MONTREAL. — La Cour d'appel a infirmé la sentence de mort et le verdict de culpabilité de meurtre prononcés contre Albert Nogaret, et a ordonné qu'il subisse un nouveau procès sur l'accusation portée contre lui pour le meurtre de Simone Caron.

QUEBEC. — M. Lucien Martin, violoniste, a remporté le prix d'Europe, une bourse de $3,000, pour deux années d'études à Paris.

JONQUIERES, P. Q. — Huit petits enfants ont péri dans l'incendie de la demeure de Xavier Potvin, à Jonquières. On croit que le feu a pris par un fer à repasser resté allumé pendant la nuit.

QUEBEC. — Tout indique que le gigantesque monument que le Canada fait élever à la mémoire de ses soldats tombés au champ d'honneur sera parachevé sur la crête de Vimy en 1932.

QUEBEC. — Mme Adélard Turgeon, veuve de l'ancien président du Conseil législatif, est morte subitement dans ses appartements, à l'âge de 65 ans.

QUEBEC. — Mgr Auguste Boulet est nommé supérieur du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Il succède à Mgr Wilfrid Lebond.

WORCESTER, Mass. — Le quotidien français l'"Opinion publique", publiée depuis trente-cinq ans à Worcester, a cessé de paraître.

BRUXELLES. — M. Maurice Vauthier, ancien ministre des arts et des sciences, a succombé à une opération nécessitée par des blessures reçues dans un accident d'automobile. Il avait 71 ans.

PARIS. — La fête fédérale annuelle de l'Union des Sociétés de gymnastique de France aura lieu les 11, 12 et 13 juillet, sous la présidence de M. Doumer.

BRUXELLES. — Le général Bertrand, qui s'est rendu fameux dans la défense de Liège et à la campagne de l'Yser, est mort subitement pendant une représentation théâtrale.

PARIS. — M. Raymond Poincaré, ancien président de la République, a été élu bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris par 804 voix contre 77.

LONDRES. — Le prince de Galles est entré dans sa trente-huitième année.

PARIS. — Par 450 voix contre 155, la Chambre des députés a décidé d'affecter $96,000,000 à des fortifications de frontière.

MADRID. — Il n'existe pas de fonds de secours pour les ouvriers en Espagne. Il y a là un problème malaisé à résoudre pour le gouvernement républicain.

Les exportations de blé par Vancouver

Vancouver. — D'après un rapport du "Vancouver Merchants' Echange", les exportations de blé du port de Vancouver cette année se chiffrent présentement au total de 69,462,800, ce qui constitue une augmentation de 24,229,424 relativement à la période correspondante de 1930.

Un pasteur protestant qui sympathise avec l'Eglise de Rome

Ottawa. — Le Rév. R.-H. Steacy, pasteur anglican à Westboro, dans un sermon, a déclaré que l'Eglise catholique avait ses sympathies et son appui dans ses difficultés avec les gouvernements d'Espagne, d'Italie et du Mexique. Il dit qu'il voulait faire savoir que l'église anglicane est de coeur et d'esprit avec l'Eglise de Rome dans les luttes qu'elle soutient. Il ajouta que la lutte qui se fait en Espagne, en Italie et au Mexique n'est pas dirigée contre l'Eglise de Rome seulement, mais aussi contre l'Eglise d'Angleterre. L'Eglise de Rome a été désignée pour recevoir le premier choc des païens.

Pas assez de facilités pour le traitement de la tuberculose

Kamloops, C.-B. — Dans presque toutes les parties du Canada, on n'a pas assez de facilités pour le traitement et l'isolation de la tuberculose et il y a eu une augmentation générale du taux de mortalité en 1930, a-t-on déclaré dans une résolution adopté au congrès annuel de l'Association antituberculeuse canadienne, au sanatorium Tranquille.

L'Association réitère qu'elle croit absolument nécessaire de faire campagne contre la tuberculose et de procurer de plus amples facilités d'hospitalisation. Elle s'inquiète aussi de la propagation de la tuberculose chez les Indiens. Le Dr Dobbie a été élu président.

NOCES D'ARGENT SACERDOTALES DE S. E. MGR JOSEPH GUY, O.M.I.

Le Vicaire Apostolique de Grouard est fêté par son clergé et ses diocésains, à l'occasion de ses vingt-cinq années de prêtrise

Le vicariat de Grouard avait une fois de plus le grand plaisir de fêter son vénéré évêque, Mgr Guy, à l'occasion de son jubilé d'argent de sacerdoce. Le 9 juin 1906, en effet, fidèle à l'appel divin, l'abbé Joseph Guy recevait l'onction sacerdotale qui le faisait prêtre pour l'éternité.

Monseigneur arrivait de l'Est. Aussi les Pères et les Soeurs des missions de Grouard et de Saint-Bruno avaient-ils eu carte blanche pour préparer ces fêtes. Un beau soleil de juin, lui aussi, s'était mis de la partie: un beau soleil tempéré par une brise qui retenait l'orage qui semblait vouloir troubler la fête!...

Dès le mercredi 10, les Pères Oblats des régions de Grande Prairie, de Peace River, Donnelly, Falher... auxquels s'étaient joints quelques prêtres séculiers et les Soeurs de la Providence — auxiliatrices si méritantes pour les oeuvres de nos missions — arrivaient à Grouard. Le lendemain, d'autres frères en religion de Son Excellence, de nombreux amis se rendaient à Grouard en auto et se joignaient à nous pour fêter le vénéré jubilaire.

A 10 h., messe pontificale célébrée par Mgr Guy. Le R. P. Calais, vicaire des missions de Grouard, était le prêtre assistant, les diacres et sous-diacres étaient le R. P. Schnerch, provincial de Régina, et M. l'abbé Roy, curé de Donnelly. Les fonctions de porte-crosse, porte-mitre, et bougeoir étaient confiées aux enfants de l'école de Grouard, habilement dirigés par le R. P. Floch, supérieur de la mission de Grouard, qui était maître des cérémonies.

Avec sa parure de fête, l'église qui, hier encore, pleurait la perte de Mgr Grouard, semblait dire aujourd'hui son "Benedictus qui venit in nomine Domini", comme l'avait dit naguère le vieil évêque à son jeune successeur lors de son arrivée à Grouard, quelques jours après sa consécration épiscopale.

Après le chant de l'évangile, le R. P. Josse, O.M.I., nous retraça avec des paroles émues la carrière du vénéré prélat. Il distinguait en lui les qualités qui faisaient de lui un prêtre et un saint prêtre et un chef comme évêque: "Un chef qui regarde, qui écoute, pèse, décide et tend la main." L'orateur laissait couler les émotions de son âme sacerdotale, émotions qui passaient dans la nombreuse assistance venue prier et féliciter notre bon évêque. Le R. P. Josse parla en anglais et en français, et le R. P. Falher, vicaire délégué, parla en cris et se fit l'interprète des "enfants des bois" pour offrir à Monseigneur leurs voeux et l'assurance de leurs prières.

Après la messe, Monseigneur donna la bénédiction papale.

Les âmes avaient rendu des actions de grâces, les corps réclamaient leur part!... Aussi dans le réfectoire nous nous trouvions tous réunis: agapes vraiment fraternelles où s'exhalait la joie de se retrouver et de parler du vieux passé, du présent et de l'avenir!... de l'avenir si incertain!

L'heure des toasts est arrivée: oh! pas de grands discours... Non, simplement et filialement le R. P. Falher, vicaire délégué, le R. P. Calais, vicaire des missions, offrirent leurs voeux aux noms des prêtres et des Oblats du vicariat. Puis le R. P. Schnerch, ceux de la province de Régina, et M. le curé Normandeau ceux des prêtres séculiers du vicariat. Enfin, Monseigneur se lève et se dit heureux de nous voir si nombreux autour de lui: c'est d'abord le Père qui parle, puis le "chef" qui nous demande de développer en nous cette atmosphère de fraternité qui existe entre nous, puis de travailler avec lui au bien spirituel et matériel du vicariat pour la gloire de Dieu et des âmes.

Les enfants de Grouard voulurent, eux aussi, offrir à Monseigneur leurs voeux. En des compliments, et des saynètes appropriées ils dirent leurs sentiments de reconnaissance et d'amour filial à leur bien-aimé père. Ils retracèrent sa carrière au Juniorat, à l'Université d'Ottawa, son passage au

(A suivre en deuxième page)

Noces d'argent sacerdotales de S. E. Mgr Joseph Guy

(Suite de la 1re page)

Keewatin comme vicaire général, son pastorat à Gravelbourg et sa première année comme vicaire apostolique de Grouard. Les drills "Vogue ma nacelle" et "Air Mail" furent des mieux réussis et l'on remarquait l'ensemble parfait des mouvements et les figures de la croix, de l'ancre et du coeur, symboles des trois vertus théologales. Un "Up to the Moon" jeta un fou-rire de bon aloi au milieu des ovations de "Carillon de cloches jubilaires" chantant les faits de Son Excellence. Enfin "Silver Jubilee" fut admirablement donné: véritable hymne de la création en l'honneur du sacerdoce.

Monseigneur remercia les enfants de leurs souhaits et de leurs sentiments de gratitude et d'affection. Il félicita les soeurs de leur réussite à donner une si bonne diction anglaise à ces pauvres enfants qui, hier encore, ne connaissaient que le cris. Puis il demanda aux gens — c'est le "chef" qui parle encore — de continuer à toujours donner leur appui et leur bonne volonté à ses prêtres et aux Soeurs pour avancer l'oeuvre du bon Dieu dans ces nouvelles places qui sont en formation...

Monseigneur donne un congé et un pique-nique acclamé de multiples bravos!...

• • •

Une fête n'est pas une fête si elle n'a pas de lendemain, dit-on... Cette fête en eut un! Le lendemain matin, en effet, à 10 h. ½, Monseigneur arrivait à Saint-Bruno. Les enfants rangés l'attendent devant le couvent et l'acclament par des hourras et s'agenouillent pour recevoir sa bénédiction. Puis nous nous rendons dans la salle des filles décorée pour la circonstance en salle des fêtes. Ce n'est plus un "carillon de cloches" mais "un tribut de gratitude" offert à Son Excellence. Saint-Bruno n'ose rivaliser avec son aînée: elle est plus modeste! C'est le coeur qui parle ici, coeur d'enfant, où l'on rencontre bien, il est vrai, de temps en temps, la part des Soeurs!...

Pourquoi acheter dans un "almanach" ou bien chercher au "paradis des gerbes" dont les fleurs sont le symbole des vertus de charité, de patience, d'humilité, d'amabilité... n'est-il pas plus simple que l'un des acteurs dise simplement le trop plein de son coeur!... Un drill "Silver Bells" fut des mieux réussis. "Carries reçoit un quarter" qu'elle donne à deux pauvres enfants qui réapparaissent sous la forme d'anges et lui offre un bouquet que l'on donne à Monseigneur en l'accompagnant d'un délicat petit compliment... Mais pour ne pas perdre les traditions, les enfants demandent un congé d'un jour, de deux jours, de trois, de quatre, d'une semaine même (sont-ils gourmands ces enfants de Saint-Bruno!) En vérité, Saint-Bruon n'a rien à envier à Grouard... Ce fut une charmante séance.

Monseigneur se lève, donne un congé et un pique-nique. Puis, après avoir remercié les enfants, les Pères et les Soeurs de leurs souhaits, il est heureux de constater, encore ici, que les efforts de ceux qui forment les enfants ne restent pas infructueux. Et comme il voit M. Tremblay, un des premiers pionniers de la colonisation de Falher parmi l'assistance, Monseigneur promet d'aider les nouveaux colons et leur demande que malgré les difficultés de l'heure actuelle (c'est le chef qui parle) ils aillent toujours de l'avant.

• • •

Belles fêtes bien réussies dont nous emportons le meilleur souvenir. Nous, les spectateurs anonymes, remercions les Pères et les Soeurs qui nous ont donné le plaisir de passer de si bons moments. Quels efforts cela n'a-t-il pas dû demander aux bonnes Soeurs!... Nous avons vu l'extérieur, mais Dieu voit l'intérieur!...

Qu'il nous soit permis maintenant, en terminant, d'ajouter un petit mot bien simplement, car c'est ce que demande notre bon évêque: nous profiterons de vos enseignements, Monseigneur; nous nous unirons à vous, tout d'abord, Monseigneur, à vos prêtres pour accroître le développement religieux et économique dans notre cher vicariat de Grouard et nous demandons au bon Dieu de nous faire la grâce de vous posséder parmi nous encore de nombreuses années.

"Ad multos annos"!...

UN TEMOIN.

Le tour du monde en dix jours

Fairbanks, Alaska. — Wiley Post et Harold Gatty, les deux aviateurs qui font le tour du monde en dix jours, sont arrivés lundi à Fairbanks, ayant parcouru 12,000 milles de leur voyage de 16,000 milles, inauguré à New-York le 23 juin. Ils n'ont plus que deux arrêts à faire, l'un à Edmonton, Alberta, et l'autre à Cleveland, Ohio.

ECHOS D'EUROPE

Mort de l'ex-président Fallières

Mézin. — M. Armand Fallières, ancien président de France, est décédé subitement, à l'âge de 90 ans. M. Fallières fut président de France de 1906 à 1913. Avant cela, il avait été président du Sénat et ministre dans plusieurs cabinets.

M. Fallières naquit à Mézin en 1841. Il fut député républicain de Lot-et-Garonne de 1876 à 1890. Il devint sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur (1880) puis fut ministre de l'intérieur dans le cabinet Duclerc (1882-1883), ministre de l'intérieur et président du conseil (1883), ministre de l'instruction publique dans le cabinet Ferry (1883-8), de l'intérieur dans le cabinet Rouvier (1887), de la justice dans le cabinet Tirard (1887-1888), enfin de la justice dans le cabinet Freycinet (1890-1892). Sénateur de Lot-et-Garonne, depuis 1890. Président du Sénat en 1899, il devint président de la République de 1906 à 1913.

Exposition coloniale de Paris

Le bénéfice du tryptique consistant dans l'exonération temporaire des droits de douane sur les automobiles accompagnant les voyageurs en France, était jusqu'ici réservé aux touristes, il vient d'être étendu aux commerçants et industriels se rendant en France pour visiter l'Exposition Coloniale.

Les titres délivrés par les autorités françaises ne seront valables que pour la durée de l'Exposition. Les voitures qui en feront l'objet devront être reexportées dans un délai de deux mois à dater de la clôture de celle-ci.

Victime du plan quinquennal

Le correspondant de la "Koelnische Zeitung" à Moscou raconte que l'U.R.S.S. a déclaré la guerre aux chiens. Elle veut avoir leur peau! Ainsi l'ont décidé les rédacteurs du plan quinquennal. L'industrie du cuir exige pour 1931 l'exécution d'un million de chiens: Leningrad doit fournir 25,000 peaux, Moscou 43,000, le Kazakstan 24,000, le Caucase du Nord 100,000, etc., etc.

"A l'encontre de tous les principes communistes, écrit le journaliste allemand, ce plan sanguinaire ne suit aucune "ligne de classe". Le chien du prolétaire, le chien de garde du Kolkhose, le lévrier aristocratique, le pointer du bourgeois, le setter qui suivait Trotski à la chasse, tous indifféremment tombent sous le coup du décret!"

On paiera un rouble et demi pour les peaux de première qualité et l'on ajoutera 15% si les chiffres du plan sont dépassés. L'Ukraine, paraît-il, proteste: on lui réclame 300,000 peaux alors qu'on n'en exige que 576,000 de la R.S.F.S.R., qui est vingt fois plus grande. C'est sûrement un chauvin de la Grande Russie qui a rédigé le plan", dit ironiquement le correspondant du journal de Cologne.

Un évêque français en République Argentine

Tarbes. — Les missionnaires de l'Immaculée-Conception de Lourdes, dont la maison mère est à Garaison — lieu d'un antique pèlerinage des Hautes-Pyrénées, dédié à la Vierge — possèdent d'importants collèges en Amérique du Sud.

Pour la première fois, le Saint-Siège a promu évêque un membre de cette congrégation bien connue aux Pyrénées sous le nom de "Peres de Garaison" et, avant la Séparation, sous celui de "Pères de la Grotte".

Le Père Barrère, en effet, originaire des Hautes-Pyrénées, fondateur en 1900 d'un collège à Tucuman (République Argentine) — dont Mgr Baudrillart a dit que, nulle part, il n'avait senti battre le coeur de la France comme parmi les professeurs et les 500 élèves de ce collège — a été nommé évêque du diocèse de Tucuman, après avoir rempli pendant deux ans les fonctions de vicaire capitulaire.

La cérémonie du sacre a eu lieu, il y a plusieurs semaines, en la cathédrale de Tucuman. Le prélat consécrateur était le nonce apostolique de Buenos-Ayres, Mgr Philippe Cortesi, archevêque de Sirace, assisté de NN. SS. A. Rodriguez, évêque de Santiago, et F. Devoto, évêque auxiliaire de Buenos-Ayres, ancien élève de nos Universités françaises.

M. Doumer est-il franc-maçon?

Paris. — M. Doumer est-il franc-maçon? La question a été souvent posée ces jours-ci et, très souvent, la réponse a été affirmative.

En vérité, aux élections de mai 1905, M. Paul Doumer n'avait pas hésité à rompre ouvertement avec la Franc-Maçonnerie. Dans un appel à ses électeurs, il s'exprimait ainsi:

"Quand j'entrai dans la Franc-Maçonnerie, je savais m'affilier à des amis, à des partisans d'une politique de progrès et de liberté.

"Peu après, une transformation pernicieuse s'opéra. La Franc-Maçonnerie est devenue une coterie d'où partit la délation, le bas régime du mouchardage, du favoritisme, de l'internationalisme.

"Ceci n'a jamais été dans mes principes et dans mes idées...

"J'ai rompu avec la Franc-Maçonnerie, afin d'en finir avec cette clientèle déshonorante.

(Signé) "DOUMER."

Il y a de fortes chances pour que la Franc-Maçonnerie ne lui ait pas pardonné et ne doive jamais lui pardonner ce désaveu si énergique et si honnête.

Ce qui se passe en Russie

Ce qui frappe le plus dans le système imposé aux populations de la Russie est certainement la logique impitoyable de ceux qui l'ont imaginé.

L'employé d'un bateau anglais ayant visité un camp où vivaient quelques milliers d'hommes, de femmes et d'enfants, occupés à débiter du bois de charpente, a eu l'occasion de visiter l'hôpital du camp.

"C'est la chose la plus terrible que j'aie vue de ma vie, écrit-il. De jeunes enfants rongés par les maladies vénériennes, femmes et hommes avec les membres rongés. Ils étaient tous ensemble, dormant sur deux planches, vêtus d'habits dégoûtants et pourris. Ils mouraient de faim et avaient un regard effrayant.

"J'ai demandé au docteur(qui parlait très bien l'anglais) pourquoi on ne les soignait pas convenablement, et il me dit que c'était impossible parce qu'ils n'étaient pas communistes".

Le même témoin, qui a estimé à plus de mille personnes le nombre des morts de l'hiver dernier dans les camps de la mer Blanche, constate que la plupart meurent d'épuisement, beaucoup de fièvre typhoïde, des milliers ont été tués pour tentative de fuite ou fusillés pour n'avoir pas accompli leur tâche. Un tchékiste, effrayé des responsabilités encourues par son chef, le terrible Glèbe Boky, lui ayant demandé si la G.P.U. ne le rendrait pas responsable de tant de sang versé, ce dernier répondit en riant: "Vous savez bien que nous envoyons dans les camps des contre-révolutionnaires, les ennemis du pouvoir soviétique".

Ces témoignages, ajoutés à d'autres constatations similaires, éclairent d'un jour singulièrement lugubre une forme moderne de l'esclavage qui défit tout ce qu'ont vu les Anciens.

L'institution due au génie des bourreaux moscovites opère avec la régularité de la guillotine, ou plutôt d'une épée à deux tranchants qui frappe à la fois le peuple russe réfractaire au collectivisme intégral et la civilisation occidentale également hostile à cette règle absurde, civilisation qu'il faut réduire à merci en inondant l'Europe du produit du travail forcé, car, dans la pensée des tchékistes, le dumping russe apportera le malaise, voire même la ruine progressive aux divers peuples qu'il s'agit de conquérir aux idées léninistes.

SASKATCHEWAN

LEBRET

La fête du catéchisme

Dimanche après-midi, 14 juin, a eu lieu, à la salle paroissiale, en présence de leurs parents et de leurs institutrices, la "fête du catéchisme" pour les élèves du couvent et de l'école publique. Religieuse et récréative à la fois, cette fête, présidée par le R. P. Ed. Paquette, O.M.I., curé, et les commissaires, comportait un examen général de catéchisme sur toute la matière de l'année, l'exécution d'un joli programme de chansons, cantiques, récitations et saynètes par les écoliers et les écolières, et finalement la distribution solennelle des prix du catéchisme. Ces prix et récompenses consistaient surtout en articles religieux, tels que statues, crucifix, grandes images artistiques et inspiratrices, cadres et médaillons pieux, chapelets et chainettes de médailles-scapulaires, livres de prières, albums de vignettes et d'histoires édifiantes, etc. Cette distribution de prix, pour décerner les récompenses, était basée sur les inscriptions et les mentions honorables aux "Tableaux d'honneur" du catéchisme établis dans chaque salle de classe, — sur les notes d'examens mensuels de catéchisme présidés par les Révérends Pères chaque mois au cours de l'année, — et sur les cours de catéchisme donnés chaque dimanche après-midi par les Pères de la mission et deux religieuses du couvent.

Durant l'année scolaire, en surplus des classes régulières de catéchisme données chaque jour par les religieuses et les maîtresses, les Pères de la mission ont donné chaque semaine dans toutes les classes du couvent et de l'école publique un cours d'explication du catéchisme et de la doctrine chrétienne. Aux cours de religion et de liturgie donnés en surplus à l'église le dimanche après-midi, environ 160 enfants assistaient. Ces cours du dimanche se terminaient par la prière en commun et une courte cérémonie pieuse.

Programme de la séance

Prélude, piano: Mlle Pierrette Bouchard.

Chant: élèves de Mlle Yvonne Mouly.

Examen de catéchisme des mêmes élèves par le Rév. Père curé.

Chant, "Mary, Star of the Sea": élèves de Mlle M. MacGarry.

Examen des mêmes élèves.

Saynète, "Le Verre cassé": élèves du couvent. — Grand'mère, Mlle Marcelle Blais; ses petits-enfants, Mlles Rita Lafleur et Claire Bourret; servante, Mlle Dora Choquette; bijoutier, M. Paul Bedel.

Examen de jeunes élèves du couvent, classe élémentaire.

Chant, "Le bateau du S.-Coeur": élèves du couvent.

Examen des élèves du cours moyen du couvent.

"The Astrologer", saynète anglaise: élèves du couvent. — Personnages: Mlles Mae MacDonald, Dorothy Jekylls, Frances Jekylls, Lisa Adolphe, Vena O'Toole, Delia Kilmartin, Beatrice MacDonald, Loretta Schill, Suzanne Larocque, Mary Fitzpatrick, Georgette Béchard, Emeline Lacroix, Angeline Blais.

Examen des élèves du cours supérieur du couvent.

"Le rosier vivant de sainte Jeanne d'Arc", drame — Ste Jeanne d'Arc, Mlle Emma Lecours; sainte Catherine, Mlle Aline Lajeunese; sainte Marguerite, Mlle Claire Bourret; compagnes de sainte Jeanne d'Arc: Mlles Alice Blais, Thérèse Longpré, Alice Lecours, Colette et Anita Lecours, Pierrette Bouchard; chevaliers de sainte Jeanne d'Arc: MM. Albert Longpré, Guy Bourret, Patrick Blais, Charles Bourret, Arthur Lecours.

Remerciements. Adresse française; Mlle Jeanne Welsh; adresse anglaise, Mlle Frances Jekylls.

"O Canada".

Pour la langue française

Afin d'encourager l'étude du français au couvent pendant l'année scolaire, les Pères de la Mission et les Religieuses de l'institution ont organisé, chaque mois, des concours et des examens de français dans chaque classe, avec prix et inscription aux "Tableaux d'honneur" du français, ainsi que de joyeuses petites fêtes intimes, agrémentées de chants canadiens et de déclamations, de bonbons et de friandises.

Pique-nique du Concours français

Le 24 juin, jour de la Saint-Jean-Baptiste, fête patronale des Canadiens français, pour clôturer dignement nos concours mensuels de français et récompenser les élèves de l'étude de leur langue maternelle, un joyeux pique-nique, dû à la bienveillante générosité du R. P. E. Paquette, O.M.I., curé, a été donné à tous les écoliers et écolières qui ont participe au grand "Concours scolaire du français", organisé par l'A.C.F.C. dans toutes les écoles bilingues de la province, le 6 juin. A cette occasion, M. et Mme Olson, nos sympathiques paroissiens, avaient mis gracieusement à la disposition des gentils pique-niqueurs, les chalets et les terrains de jeux de leur magnifique propriété, le Parc Como, endroit choisi de tourisme, sur les bords enchanteurs du lac Katepwe et sous le frais ombrage d'un joli bosquet d'arbres verdoyants. Le trajet s'est accompli en voitures automobiles, aux gais accents des chansons et des refrains de chez-nous. Les RR. PP. Paquette, Beauchamp, Savoie et Boileau ont honoré cette fête récréative et champêtre de leur présence. Les maîtresses de français du couvent accompagnaient leurs élèves. Outre les repas en plein air et les joyeuses promenades, le programme comportait des jeux, des courses et des tournois de toutes sortes, avec des prix et des récompenses pour les vainqueurs. Ce fut vraiment une journée de doux repos et d'agréables réconforts pour nos chers petits compatriotes, toute à la gloire de la langue française et à l'honneur de notre patron national, saint Jean-Baptiste, dont notre gent écolière gardera le plus excellent souvenir.

Retraite fermée

Les jeunes filles désireuses de renouveler leur ferveur dans le recueillement sont cordialement invitées à suivre les exercices d'une retraite fermée qui aura lieu au Couvent des Soeurs Missionnaires Oblates, à Saint-Charles, Man, du 23 au 27 juillet prochain. Des conditions accommodantes seront faites avec plaisir, sur demande, aux jeunes filles sérieuses qui voudraient profiter de l'invitation. Prière de s'adresser, le plus tôt possible, à la Maison-Chapelle, 621, rue Aulneau, Saint-Boniface.

VOLUME XIX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 1er JUILLET 1931 NUMERO 5

Heureux ceux qui sont nés croyants. Ma foi chrétienne a fait partie intégrante de mon métier.

Maréchal FOCH.

LA LIBERTÉ

...a légitime fierté nationale, regardez ...x qui oseraient se mesurer avec vous.

Père DONCOEUR.

LE CONGRES DE L'A.C.J.C.

Québec, 26 juin.

L'A.C.J.C. a tenu son congrès général dans la cité de Champlain. Des centaines de délégués venus de tous les points ont suivi assidûment les séances.

Le sujet des conférences était fort intéressant: *"L'A.C.J.C. et les orientations nouvelles"*.

L'A.C.J.C., depuis plus de vingt ans, a travaillé en profondeur. Fidèle aux principes posés par ses fondateurs, elle s'est attachée à former une élite, à donner à l'Eglise des défenseurs, à la race des chefs. Dans tous les domaines, il est facile de distinguer l'influence qu'elle a constamment exercée sur les esprits et les coeurs. Soucieuse du bien du plus grand nombre, l'A.C.J.C. veut étendre son action bienfaisante à la masse. Jusqu'ici elle n'atteignait qu'une infime fraction des jeunes gens. Durant de longs mois, nos dévoués chefs ont travaillé ardument à l'élaboration d'un plan de fédération des oeuvres de jeunesse. C'est une initiative louable dont on attend d'heureux résultats. Ayant travaillé en profondeur, ayant affermi son oeuvre, l'A.C.J.C. entend bien travailler en superficie, au bien du plus grand nombre. C'est pourquoi, après l'adoption des nouveaux statuts généraux, les rapporteurs ont exposé les besoins des divers groupes qui constituent les vastes cadres de la jeunesse du pays.

Nos ennemis s'organisent, ne laissent rien au hasard pour enrégimenter la jeunesse et lui imprimer leur mentalité, leurs idées. Il importe donc que nous, catholiques, ne restions pas en arrière, mais que nous allions de l'avant pour assurer à notre jeunesse à nous une protection efficace.

La fédération des oeuvres de jeunesse s'étend à tous les groupes. Nos jeunes sont exposés aux ravages de doctrines néfastes. Leurs traditions, convictions religieuses, principes moraux sont tous les jours assaillis par une propagande suivie, ordonnée. A nous de les défendre. Le seul moyen est de grouper tous les jeunes sous une même bannière et de les armer pour les luttes quotidiennes.

C'est avec joie que nous avons constaté avec quel entrain les congressistes ont donné leur approbation à cette initiative généreuse. Je suis convaincu que tous les cercles se mettront à l'oeuvre, que la fédération des oeuvres de jeunesse trouvera partout des adhésions nombreuses et spontanées.

Le *Cercle Ouvrier Saint-Joseph* de Saint-Boniface a été le premier à demander son entrée dans la fédération. C'est au milieu des plus enthousiastes acclamations que cette demande a été accueillie. Le délégué du Manitoba a exposé l'oeuvre et le but de ce cercle sur lequel nous fondons de si grandes espérances.

L'Union Régionale manitobaine a été à l'honneur. Son président, à la séance solennelle de clôture, a fait un bref historique du travail accompli par le groupe français de cette province pour garder à l'école son caractère religieux et français et pour conserver intacte sa mentalité. Au dîner champêtre à l'Ile d'Orléans, — qu'il avait l'honneur de présider, — le président profita de l'occasion pour exposer l'oeuvre de l'A.C.J.C. au Manitoba, son rôle, la place qu'elle occupe dans nos mouvements d'ensemble.

En résumé, ce fut un grand congrès. L'A.C.J.C a raison d'être fière.

J.-Camille FOURNIER,
Président régional.

L'AFFAIRE DE LA COOPERATIVE

C'est un rude coup que le rapport de la Commission Williams vient de porter à la Coopérative du Blé du Manitoba et à la classe agricole de la province. Les accusations qui faisaient l'objet de l'enquête gouvernementale étaient si graves que la preuve à faire semblait assez difficile. Cependant, le commissaire les reconnait presque toutes fondées.

Il ressort clairement de sa décision que la Coopérative du Manitoba, lancée avec beaucoup d'espoir et d'enthousiasme, a été entrainée à la ruine par un excès de confiance, une ambition démesurée et un développement trop hâtif. Elle a tenté de faire en deux ou trois saisons ce qui aurait demandé normalement une longue période d'années. Au début, sa politique de construction d'élévateurs fut sage et modérée, mais bientôt, sous la pression d'une campagne de propagande intense, les règlements se relâchèrent et l'on se mit à construire partout des élévateurs fort coûteux, souvent dans des endroits qui n'en avaient nul besoin. Comme résultat, l'organisation possède aujourd'hui plus de cent cinquante élévateurs qui, selon toute probabilité, ne seront jamais des entreprises payantes. Plus de trois millions ont été engloutis dans ces constructions. Ce chiffre comprend toutes les déductions d'élévateur (deux sous par minot sur tout le grain livré par les membres), la réserve commerciale de la Coopérative et un emprunt de banque de 750,000.

Afin de couvrir les frais d'entretien de ces élévateurs et les lourdes charges d'administration générale, la Coopérative avait adopté comme pratique de prélever des "overages" et des profits sur le grade excessifs. Elle agissait ainsi sans trop de scrupule, se disant qu'en fin de compte, tous ces bénéfices retournent aux membres. Mais M. Williams n'est pas de cet avis. Il croit tout bonnement que le fermier qui porte à l'élévateur du blé No 1 qu'on lui classe No 2, perd trois sous par minot qu'il ne reverra jamais.

La politique de construction de la Coopérative, jointe au système spécial de crédit sur lequel elle est édifiée, l'a conduite au bord de l'abîme où elle se trouve en ce moment. Le passé est le passé. Il faut regretter un échec aussi malheureux pour le mouvement coopératif, mais l'avenir intéresse seul dès maintenant nos cultivateurs, membres ou non du "Pool".

Les élévateurs de la Coopérative sont virtuellement aujourd'hui entre les mains du gouvernement du Manitoba. Il les détient comme garantie des quatre millions avancés aux banques pour sauver le "Pool" de la banqueroute et il se trouve dans l'obligation d'en assurer le fonctionnement. M. Bracken n'a pas encore fait connaître ses projets. Il s'est contenté d'exprimer son désir de sauvegarder autant que possible le principe coopératif. Cette réorganisation, qui doit se faire sur des bases propres à rétablir la confiance ébranlée des cultivateurs, mérite toute l'attention de nos hommes publics.

Donatien FREMONT.

Pour le "Bulletin" de la Ligue des Institutrices catholiques

Nous avons reçu pour le "Bulletin", d'un ami de l'oeuvre, $5.00.

De-ci de-là

Congrès des Franco-canadiens de la Saskatchewan

C'est la semaine prochaine, les 7, 8 et 9 juillet, qu'aura lieu à Régina le congrès des Franco-Canadiens de la Saskatchewan. Il sera naturellement très important, en raison des événements qui se sont passés récemment dans la province voisine.

L'exécutif de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba a délégué son président, le magistrat Lacerte, pour le représenter au congrès de Régina.

Y a-t-il persécution religieuse et française en Saskatchewan?

Dans une allocution prononcée le jour de la Saint-Jean-Baptiste, Mgr Z.-H. Marois, curé de Sainte-Foye de Québec, ancien vicaire général du diocèse de Régina, a prétendu que 90 p. c. de ce qui a été dit et écrit sur la situation de nos compatriotes en Saskatchewan était exagéré ou faux. Il s'en est pris surtout à M. Raymond Denis, président de l'A.C.F.C.

L'"Action Catholique", de Québec, écrit à ce propos:

"Y a-t-il persécution religieuse et française en Saskatchewan?

"Pour répondre nous n'aurions qu'à reproduire une lettre déjà publiée d'ailleurs de S. E. Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert. Mais pour le moment nous nous contenterons de dire ceci:

"On a passé une loi pour prohiber le port de l'habit religieux dans l'école publique qui est l'école de la majorité locale, en fait l'école fréquentée par la grande majorité de nos petits Canadiens français;

"On a aussi prohibé les emblèmes religieux des écoles publiques;

"On a défendu aux commissaires d'école de délibérer en une autre langue que l'anglais, même s'ils sont tous des Canadiens français;

"On a décidé que le catéchisme devrait s'enseigner exclusivement en anglais;

"On a prohibé l'enseignement du français dans la première année du cours primaire.

"Si ce n'est pas là de la persécution, nous n'y comprenons rien!"

Eloquence et rapidité

Peut-être les amateurs d'éloquence parlementaire ignorent-ils quel est l'homme politique qui détient le record de la rapidité? C'est M. Louis Marin, qui prononce cent quatre-vingt-cinq mots en une minute.

M. Joseph Caillaux, dont le débit est pourtant rapide, ne prononce que cent soixante-cinq mots, et M. Raymond Poincaré, cent soixante, toujours à la minute.

Enfin, M. Aristide Briand ne dépasse pas quatre-vingts à quatre-vingt-dix mots en une minute.

Musée des attentats

C'est un musée, unique en son genre, constitué au château royal de Madrid, par le roi Alphonse XIII. Il y a là tous les instruments, toutes les armes, tous les engins qui servirent à perpétrer les tentatives d'assassinat contre le roi aujourd'hui exilé: la bouteille de lait avec laquelle on tenta de l'empoisonner, lorsqu'il était âgé de huit mois; le couteau qui servit à un fou alors qu'Alphonse XIII avait neuf ans; le revolver dont s'arma, en 1913, en plein Madrid, Sanchez Alegre. De l'attentat de 1905, commis à Paris, le roi étant assis aux côtés de M. Emile Loubet, il existe le squelette du cheval éventré. De l'attentat qui faillit coûter la vie au jeune couple royal, le jour même de son mariage, on a conservé les restes du bouquet de la reine, brûlés par la bombe.

Retraite fermée au Couvent de Saint-Adolphe

Une retraite fermée sera donnée au Couvent de Saint-Adolphe, du dimanche soir 5 juillet au jeudi matin 9 juillet, par un Rév. Père Jésuite.

Toutes les jeunes filles disponibles (et au début des vacances, il y en a beaucoup) sont invitées à venir se retremper dans la solitude pendant ces quelques jours. Elles seront les bienvenues; et déjà, celles qui les invitent prient pour que la retraite leur soit profitable.

Un petit mot, donnant à l'avance avis de votre venue, chères futures retraitantes, nous aiderait à vous mieux recevoir.

ST-DOMINGUE, République dominicaine. — Mgr Nouel y Bobadilla annonce qu'il a résigné le siège archiépiscopal de Saint-Domingue.

M. Raymond Denis répond à Anderson

M. Anderson a cru bon ces jours derniers d'attaquer violemment deux orateurs qui sont allés dans Québec et y ont fait connaître notre situation scolaire actuelle. M. Raymond Denis en réponse à certaines accusations, a fait parvenir aux journaux anglais une lettre ouverte dont nous publions la traduction ci-dessous.

Les journaux ont publié ces jours derniers une déclaration de l'hon. M. Anderson, déclaration qui sans aucun doute me vise directement, bien que mon nom ne soit pas mentionné.

Chose étrange, c'est que les journaux rapportent différemment les remarques du premier ministre. Je crois devoir considérer comme officielle la version contenue dans la feuille qui semble être le porte-parole du gouvernement.

Cette attaque injustifiée et discourtoise de M. Anderson appelle une réponse.

"In fairness to the French people of Saskatchewan, says Mr. Anderson, I feel it my duty to call to their attention the fact that representatives of their race are now touring the Province of Quebec."

Le fait n'est pas tout à fait exact, puisque à la date de cette déclaration, le soussigné avait quitté Québec depuis longtemps et n'y était resté que quelques jours. Mais passons...

Lorsque M. Anderson parle d'agitateurs, il s'aventure sur un terrain bien dangereux pour lui, et s'il voulait regarder dans son entourage immédiat, lire certains de ses propres discours ou quelques-uns des articles du journal officiel de son gouvernement, il s'apercevrait bien vite que les agitateurs ne sont pas dans nos rangs, mais dans les siens.

En ce qui concerne la campagne de collection qui l'inquiète tant, si M. Anderson avait lu le numéro du "Regina Star" du 12 juin, il y aurait vu que la presse française de la Saskatchewan "is trying to raise from the simple people of Quebec a sum of $5,000". Nos journaux se ressentent comme tout le monde de la dépression financière et il n'y a rien de surprenant qu'ils demandent à Québec, plus riche, de leur aider à traverser la crise.

Il n'y a là rien de nature à justifier cette remarque de M. Anderson: "collecting funds in Quebec to carry on some kind of campaign in Saskatchewan", laissant ainsi le peuple de cette province sous l'impression qu'il s'organise là-bas dans Québec une sorte de mystérieuse campagne dirigée probablement contre le gouvernement de la Saskatchewan. M. Anderson, à son tour, par cette malheureuse interprétation, démentie par son propre journal, ne se laisserait-il pas aller à faire de l'agitation dans un but purement politique, essayant de tenir devant l'opinion publique cette question de race pour s'en servir aux prochaines élections?

M. Anderson trouve bon, dans un but qui ne nous échappe point, de mettre en cause l'Association des Commissaires d'Ecole Franco-Canadiens. Cette Association fut fondée il y a douze ans dans un temps où il n'était point question de notre premier ministre actuel. Elle n'a rien eu à faire ni de près, ni de loin dans la prétendue campagne dont parle notre premier ministre. L'on ne trouvera son nom dans aucun des comptes rendus des journaux de Québec. J'ai parlé, durant les quelques jours de mon séjour dans Québec, comme président du Conseil d'Administration du journal le "Patriote de l'Ouest" et comme président de l'Association Catholique Franco-Canadienne. L'Association des Commissaires d'Ecole Franco-Canadiens n'a jamais été mentionnée.

Lorsque M. Anderson affirme que les deux orateurs qui ont parlé dans Québec ont accusé le gouvernement de la Saskatchewan d'avoir "dismissed all Roman Catholics from the service and any French Canadians as well", je suis obligé de lui dire que cette accusation est absolument fausse. Notre premier ministre semble avoir un bien mauvais service d'informations.

Nous n'avons jamais dit cela. Nous n'avons même jamais abordé le sujet. A nos conférences, il y avait des représentants des journaux libéraux comme des représentants des journaux conservateurs. C'est-à-dire qu'il n'y avait rien de caché, rien de mystérieux, rien de secret. Je défie M. Anderson ou tout autre de montrer un compte rendu d'un journal quelconque mentionnant cette accusation.

Nous avons critiqué les amendements scolaires votés depuis deux ans, faisant remarquer ce qu'ils avaient de blessant et d'injuste pour nous. Nous avons dit que l'enquête faite il y a quelques mois avait été injuste et incomplète. Nous avons exprimé nos craintes pour l'avenir, nous basant sur l'expérience des années passées. Tout ceci a été dit et je revendique la responsabilité de l'avoir dit dans l'Est comme je l'ai écrit dans les journaux de l'Ouest, mais je me permettrais de faire remarquer à M. Anderson que ce que j'ai dit là-bas, des députés fédéraux appartenant aux deux partis l'ont dit du haut de la tribune du parlement. Bien mieux: un ministre fédéral conservateur en a dit autant sans que M. Bennett proteste, sans que les députés conservateurs de la Saskatchewan qui étaient à leur siège n'aient dit un mot, sans que M. Anderson lui-même ne fasse entendre une seule protestation. Pourquoi?...

En ce qui concerne le dernier paragraphe: "We shall be prepared to deal with these agitators when they return to our province", ceci ressemble terriblement à une menace. Ce langage est indigne d'un premier ministre et je préfère croire que de telles remarques sont l'oeuvre d'un reporter trop zélé.

Si M. Anderson veut réellement la paix et l'harmonie, il recevra la pleine et entière coopération des Canadiens français de cette province, mais il aura besoin de changer de méthode.

Raymond DENIS.

L'esprit romanesque

Qu'est-ce donc qu'être romanesque?

C'est, tout d'abord, ignorer ou méconnaître la réalité; c'est vivre ordinairement dans un monde de chimères et dans un pays de fictions; et transporter naïvement ces fictions et ces chimères dans le monde contemporain et dans le pays où l'on vit, avec l'illusion, plus ou moins consciente, que tout se passera dans la vie de la même façon que dans les histoires. Le petit garçon romanesque, c'est celui qui s'imagine que toutes les difficultés se résoudront au moment critique, que tous les adversaires se dissiperont instantanément, dès que paraîtra, ici ou là, le héros qu'il rêve d'être; la petite fille romanesque est celle qui pense que la grande affaire c'est d'aimer et d'être aimée, et qu'il y aura toujours à point nommé auprès d'elle les tendresses les plus délicates et les protections les plus efficaces. Mais l'un et l'autre, et c'est de leur âge, semblent ne pas savoir que l'on peut avoir quelquefois froid et sommeil, faim et soif, et que la terre est dure, et que le soleil est chaud, et que le monde n'est pas toujours beau.

... N'arrivera-t-il pas enfin que de ce dégoût, de ce mépris de la réalité médiocre, naîtra peu à peu le désir impérieux de s'en évader? Ces évasions sont-elles si rares? Ne nous arrive-t-il pas de trouver dans les journaux de ces faits divers qui en disent long sur le résultat de certaines lectures?

... Les statistiques ne manquent pas qui permettraient de mesurer le nombre des malheureuses, déchues et dévoyées, pour avoir voulu risquer l'aventure et, comme on dit, vivre leur vie. Mais il n'y a pas de statistiques pour compter ce que j'appellerai les évasions sur place, les écroulements secrets d'existence de jeunes filles ou de femmes qui avaient lu sans choix trop de méchants romans ou fréquenté la salle de spectacle trop assidûment.

Encore, autrefois, le danger était moindre, parce que, d'ordinaire, le romanesque installé dans le cerveau des jeunes gens était un romanesque tendre, couleur d'azur et de pervenche... Il consistait principalement à s'imaginer un monde plus beau que le véritable et à quitter, pour y chercher refuge, le vrai refuge des disciplines et des sauvegardes austères. La littérature d'aujourd'hui, sous prétexte de réalisme et d'énergie, a trouvé le moyen de composer pour les jeunes imaginations un romanesque "en dessous", un romanesque crapuleux. C'est dans les romans et les films policiers, dans les études de moeurs spéciales, qui se prétendent morales et même moralisatrices, que l'on va chercher aujourd'hui l'idéale peinture du monde. Il n'est donc pas étonnant que les effets en soient désastreux; il n'est pas étonnant de voir tant de jeunes gens, devant les tribunaux, avouer que tel geste ou tel crime leur a été inspiré par une lecture ou par un spectacle. L'influence du cinéma sur la criminalité est un des faits les plus connus de l'histoire de notre civilisation; mais ce qu'on dit du cinéma peut se dire pareillement, quoique à des degrés divers, du roman ou du théâtre.

La sincérité est une ouverture du coeur. — La Rochefoucauld.

Veut-on savoir ce qui fait une nation, c'est le coeur des femmes; c'est le coeur des mères, des soeurs, des fiancées. Donnez à un peuple de fortes et courageuses mères et l'on répond de ce peuple.—L'abbé Perreyve.

l'école; nous voilà donc rendus aux vacances! Notre maîtresse nous a donné de beaux prix. J'ai eu une belle

LES JOURNAUX

...emploi que pendant une centaine de jours environ de l'année. Le reste du temps, soit deux cents jours, exclusion faite des dimanches et des fêtes, est voué à l'oisiveté qui généralement contribue à l'accroissement des dépenses. Double désavantage conséquemment pour l'ouvrier des champs, puisqu'il perd deux tiers de l'année à ne rien produire et en consacre autant à grossir son passif.

Dans toutes les provinces du Canada où la culture mixte est pratiquée, peu d'heures, et encore moins de journées, sont réellement soustraites au travail. Une ferme vraiment bien équilibrée ne laisse que de rares instants à l'oisiveté, avec ses productions variées, son industrie laitière et ses divers élevages. Le labeur y est constant et partant plus rémunérateur, en hiver comme en été. Aussi, bien que les provinces de l'Ouest soient naturellement propices à la culture du blé et des autres céréales, convient-il qu'elles s'appliquent, par la diversification des industries fermières, à multiplier leurs moyens de production afin d'acquérir une plus grande indépendance économique et de n'être pas prises au dépourvu, advenant une récolte déficitaire ou une mévente du blé comme celle qui s'est produite l'an dernier, non seulement au Canada, mais dans le monde entier. La politique consistant à mettre tous ses oeufs dans le même panier est une politique susceptible de causer de graves déceptions; on comprend par là que la culture mixte est infiniment plus profitable, qu'elle offre à tous points de vue plus de sécurité que la culture unique, exposée qu'est celle-ci à de si multiples conditions adverses.

Les élections à date fixe

Le Devoir (Omer Héroux):

Nous n'en sommes pas, malheureusement, au régime des élections à date fixe. Et la menace de l'élection prochaine, quoique indéterminée, pe-

plus généreux ferment de progrès, son plus puissant facteur d'intérêt et de beauté.

Non, ce n'est pas la mort ni le silence qu'il faut imposer, chez nous, au sentiment de race, mais c'est une discipline rigoureusement conforme aux circonstances créées par la Confédération canadienne, c'est un tonique fait de fierté, de justice et d'amour, administré à larges doses dans la famille, à l'école et dans toutes les circonstances de la vie publique et privée.

On commence à comprendre que le niveau économique et social des Canadiens français ne s'élève pas aussi vite qu'il le faudrait. Mais comment voulez-vous qu'il en soit autrement, quand nous avons délibérément renoncé au plus vigoureux des stimulants?

Economie rurale

La Presse (Montréal):

La diversification des cultures, dont on parle beaucoup comme moyen de prévenir les méventes des céréales, du blé entre autres, a pour effet aussi de répartir le travail de la ferme sur l'année entière, de retenir conséquemment à l'agriculture ceux qui l'exploitent.

La culture unique du blé, ainsi que de nombreux agriculteurs la pratiquent dans les provinces de l'Ouest canadien, est à ce point de vue moins rémunératrice que la culture mixte. Outre qu'elle peut manquer par suite de circonstances incontrôlables, telles l'insuffisance d'humidité, la sécheresse, la grêle, la rouille, les sauterelles et autres fléaux, elle ne procure de

Une appréciation française de l'"Art d'être heureuse"

Un ami de France, fin littérateur, admirateur du Canada, nous adresse les lignes suivantes:

"L'Art d'être heureuse", titre bien suggestif tout chargé d'attrayantes promesses... Accueilli par le grand public canadien non seulement avec faveur, mais avec enthousiasme, ce livre a connu dès son apparition un succès extraordinaire: il devait en être ainsi, le contraire surprendrait.

Mieux qu'un écrivain de race, nourri aux plus pures sources de la langue française, ce petit livre nous révèle une âme noble et grande, un coeur tout possédé de la sainte ambition de rendre heureux. Que Mme Annette Saint-Amant ait réalisé cette ambition, le succès de ses pages le prouve abondamment: elle mérite vraiment le beau nom de semeuse de joie et de bonheur.

Livre tout fait de lumineux bon sens, de grâce souriante, d'optimisme de bon aloi, chaque page, je dirai même chaque ligne exhale un ... parfum de pur catholicisme.

A le lire on se sent devenir m... leur: c'est là certainement le ... bel éloge qu'on puisse faire d'un l... "L'Art d'être heureuse" a déjà ... beaucoup de bien, il en fera er... Ce bonheur qu'il promet et qu'... tribue avec une grâce si char... disons le mot, si canadienne, ... t-il le porter non seulement da... foyers chrétiens et catholiques ... encore dans ceux trop nombreu... las! où Dieu ne tient presque ... place. La jeune fille, la fem... maîtresse de maison qui voudro... prendre pour guide le livre de ... Annette Saint-Amant, n'ont que ... craindre d'être déçues: elles pu... dans ces pages, avec l'horreu... vulgarité, non pas seulemen... d'être heureuses, mais ce qu... bien mieux, l'art si précieux, ... si rare de répandre autour d... véritable bonheur... Mais n'est...

SAINT-BONIFACE

Mgr Decelles à St-Boniface

S. Exc. Mgr F.-X. Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, est arrivé à Saint-Boniface ces jours derniers. Mgr Decelles est venu visiter notre archevêque malade et montrer sa vive sympathie au clergé et au peuple manitobain. Son Excellence est accompagnée de M. Edmond Decelles, son cousin, curé de Farnham.

L'on sait les relations intimes qui ont existé dans le passé entre les deux diocèses. L'on sait les services rendus au diocèse de Saint-Boniface par le Séminaire de Saint-Hyacinthe. Il fut un temps où le diocèse se recrutait, en bonne partie, parmi les jeunes clercs du vieux séminaire. Mgr Decelles, par sa venue, tient à montrer que l'union morale qui unit les deux diocèses se prolonge à travers les ans. Sa présence à Saint-Boniface, dans ces jours d'épreuve, est une consolation pour le clergé et les fidèles.

L'état de Mgr Béliveau

La semaine écoulée a apporté peu de changement à l'illustre malade. Les chaleurs excessives ont affecté les malades et les ont privés du repos si nécessaire. Monseigneur regagnerait cependant plus complète connaissance. Les prières adressées au ciel en faveur de sa guérison se continuent.

A la cathédrale

Dimanche prochain la grand'messe sera chantée par le R. P. Paul Dussault, O.M.I., enfant de la paroisse qui vient d'être ordonné prêtre à Lebret, Sask.

Mgr le Curé a recommandé aux parents de surveiller leurs enfants durant les vacances, alors qu'ils sont si exposés aux dangers du corps et de l'âme.

Cette semaine, premier vendredi du mois, confessions aux heures ordinaires.

L'on est à repeinturer les tours de la cathédrale ainsi que toute la couverture. M. Gaston Viel a obtenu le contrat et il emploie une dizaine d'hommes. L'on compte que ce travail de réparation durera environ un mois.

...n des Ent...

...aussi profonde au collège Sainte-...rie. "Lorsque la nouvelle de sa ...t est arrivée, écrit un confrère, ...s'est aperçu de la place qu'il occu...t parmi nous. C'était une trop ...e âme pour rester avec nous; c'est ...rquoi Dieu l'a enlevé pour en or... son paradis." Et un autre: "Il ... au ciel, car s'il n'y est pas, com...nt pourrai-je y aller, moi?"

...es bons effets de ses exemples ne ...dèrent pas à se faire sentir. Pour ...n citer qu'un, un de ses amis qui ...ait un peu négligé depuis quelques ...maines, se ressaisissait à son sou...ir et déclarait à un Père: "La mort ... Badeaux m'a changé. Ca ira mieux ...intenant, car j'ai pris pour devi... Comme Badeaux!"

• • •

...l ne reste plus qu'à formuler un ...u: c'est que le bon Dieu admette ... plus tôt Joseph-Edouard à conti...er, au ciel, d'aider ceux qu'il a ai...s, comme il le faisait si bien sur terre.

...ue le bon Dieu les compte nom...ux, ceux qui, dès leur jeunesse, à ...ure qu'ils croissent en âge, crois... en sagesse et en grâce devant ses...

par le R. P. Paul Desjardins, S.J.

(Suite et fin)

Cette opération le soulagea momentanément. Mais la paralysie persista, les vomissements reprirent. Toute la nuit du lundi, le malade se consuma dans toute l'atrocité du terme: il disait brûler.

Au matin du mardi saint, il expira.

Epilogue

A la nouvelle de mort, le Père qui avait reçu sa dernière confession écrivait: "Quelle impression d'innocence, de foi, d'amour et de confiance surnaturelle, j'ai reçue hier soir de votre enfant! Quel soin dans sa confession, qu'il sentait bien la dernière; quel désir sincère de recevoir son bon Jésus, quelle douce patience à tout souffrir et quelle foi en nos saints Martyrs canadiens. Etait-il heureux de gagner son Jubilé!

"D'après tout ce que j'ai entendu dire de lui et d'après ce que j'ai vu de mes yeux, c'est bien là une mort de prédestiné."

C'est le mot qui vint aux lèvres de tous ceux qui l'avaient vu pendant sa maladie.

Un prêtre, qui l'avait intimement connu, pour l'avoir eu pendant plusieurs semaines à son presbytère, écrivait à son père: "Votre bonne lettre vient confirmer, après réflexions, ce que je m'étais dit de cet enfant: c'est un saint; aucune prétention, aucune feinte chez ce cher Edouard, dont la sainteté de vie avait assez de ressemblance avec la sainteté de la petite Thérèse de l'Enfant-Jésus."

Du moins, il serait à croire qu'il en avait fait l'idéal de sa vie. Ses confrères se rappellent bien avoir vu souvent entre ses mains, à l'étude, durant ses moments libres, cette "Vie de la petite Thérèse écrite par elle-même" qu'il avait reçue en récompense et dont les pages usagées attestaient du plaisir qu'il éprouvait à les lire et à les relire.

Du collège de Saint-Laurent: "Sa mort a laissé chez tous, professeurs et élèves, une douloureuse impression, compensée cependant par la pensée qu'il nous a quittés pour aller se joindre, je croirais dire plus juste en écrivant à la phalange des saints qu'aux choeurs des anges."

L'impression produite par sa mort

Hommages au Rév. Frère Henri Guitard, de l'Académe Provencher

La veille de la clôture des classes, il y a eu une fête intime en l'honneur du Rév. Frère Henri Guitard, de l'Institut Collégial Provencher.

Après avoir passé 23 ans à cette institution, où il a donné la meilleure partie de sa vie, ce bon religieux doit partir pour la France en juillet. M. l'abbé Lévêque, vicaire, un de ses anciens élèves, avec l'aide d'un groupe d'anciens, ont cru bon de marquer cet événement d'une manière tangible, en présentant au Rév Frère une sacoche de voyage, comme gage de gratitude, pour le bien qu'il a accompli pendant près d'un quart de siècle chez la gent écolière de notre ville. A cette occasion, on a lu deux adresses au jubilaire. M. Raymond Bernier, au nom des anciens, et Charles Lacerte, du grade II, au nom des petits. Le Frère Henri a répondu à ces souhaits en termes émus et appropriés. Ensuite quelques brefs discours furent prononcés par le Rév. Frère Joseph, l'abbé Lévêque et d'autres. Tous ceux qui ont passé par les mains du bon petit Frère Henri ne peuvent pas oublier leur première journée d'école. Demandez-leur comment ce bon religieux a accompli tout son devoir avec un tact et une douceur évangéliques pour leur faire passer ce pont transitoire entre la maison et l'école. Ils vous diront qu'il a su sécher bien des larmes et faire briller la joie dans les yeux de ces chers petits garçons en inculquant dans leurs esprits et leurs coeurs les premières notions de la religion et de la langue française. Ces émotions et ces enseignements-là on ne les oublie jamais!

Donc, hommages au bon Frère Henri qui, pendant longtemps, a su partager l'oeuvre admirable des Frères de Marie qui continuent cet excellent travail de formation intellectuelle et morale chez nos garçons à Saint-Boniface.

G.-R. B.

Mariage

Le 24 juin — Albert Chabot, fils de Louis Chabot et d'Angèle Pinvidic, et Madeleine Vaucher, fille de feu Charles Vaucher et d'Anna-Clara Peter.

Baptêmes

Le 26 juin — Jean-Baptiste-Roland-Ernest, né le 24, enfant d'Acadius Prescott et de Zéphirine Mousseau. Parrain, Ludger Prescott; marraine, Mme Gédéon Manaigre.

Le 28 juin — Marie-Florida-Eva-Annette, née le 22, enfant de Joseph-Ludger Dufault et de Clara Faucher. Parrain, Ernest Lepine; marraine, ...rida Lepine.

...e 28 juin — Marie-Suzanne-Ber...tte, née le 11, enfant d'Adélard ...quet et d'Odile Rivard. Parrain, ...rd Vermette; marraine, Alma ...

...28 juin — Joseph-Edmond-Ro...é le 16, enfant de Roméo Pay...t d'Alice Levacque. Parrain, Joachim Lecomte; marraine, ... Levacque.

...ETITES NOTES

...us apprend de Québec la ... d'un fils à M. et Mme René ... Il a été baptisé sous les noms ...h-Yves. Parrain, M. l'abbé ...icaire de Portneuf; marrai... Ernest Cyr, arrière grand'... l'enfant.

MANITOBA

FORT GARRY

Nous publierons la semaine prochaine le compte rendu complet du ...ue-nique de Fort Garry.

LETELLIER

Le 14 juin, Mlle Cécile Durand prenait le voile chez les Rév. Soeurs Chanoinesses à Notre-Dame-de-Lourdes.

La cérémonie de véture eut lieu à ...h. de l'après-midi, présidée par le Rév. Père Curé de Lourdes. Au choeur assistaient plusieurs prêtres de la paroisse et des environs, ainsi que le R. P. Marie-Antoine Straub, curé de Saint-Léon.

M. et Mme Emile Durand, ainsi que les soeurs de l'élue et plusieurs amies voulurent assister à cette cérémonie touchante. Qu'il est beau dans la fleur de sa jeunesse consacrer sa vie à Dieu! Heureuses les familles où le Seigneur se choisit une élite!

Mlle Cécile Durand, sous les blanches livrées religieuses, se nomme désormais Soeur Marie du Précieux Sang.

A notre chère petite amie paroissienne, nous offrons nos voeux de bonheur et de félicitations sincères!

SAINTE-AGATHE

La treizième exposition annuelle de Sainte-Agathe aura lieu le mardi 7 juillet. Outre l'exposition, il y aura balle au camp entre quelques clubs. $50 seront donnés aux heureux gagnants, ainsi que $1,500 en prix pour produits agricoles.

Que l'on vienne passer une bonne journée d'amusement. Bienvenue à tous!

SAINT-NORBERT

Mme E. Houde et Mlle Y. Campeau, institutrices au collège, sont parties le vendredi 26 juin pour Ottawa. Elles assisteront au congrès de l'A.F. A.C.C.

• • •

Mlle Louise Larocque, de Lebret, Sask., est en vacances à Saint-Norbert.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Baptême

M. et Mme Antoine Fillion ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils, né et baptisé le 21 juin sous les noms de Joseph-Télesphore-Roger. Parrain et marraine: M. et Mme Télesphore Fillion, oncle et tante de l'enfant.

L'église historique des Eboulements est incendiée

Québec. — Le temple historique des Eboulements n'est plus. Le feu a détruit de fond en comble ce monument qui datait de 1797 et dont le clocher mauresque dominait un intéressant plateau situé à 1,500 pieds au-dessus du fleuve. En moins de deux heures, cette relique, vieille de 134 ans, a été réduite en cendres sous les yeux d'une population impuissante à la sauver et d'un pasteur profondément affligé de cette perte inappréciable.

Les Dominicains canadiens prennent la direction d'un diocèse au Japon

Montréal. — Une dépêche de Rome annonce que le Saint-Père vient de confier définitivement la charge et la direction de tout le diocèse de Hakodaté, au Japon, aux Pères Dominicains du Canada, et que le T. R. P. André Dumas, supérieur religieux, en devient l'administrateur.

Les Pères Dominicains canadiens sont au Japon depuis trois ans. Le 30 décembre 1927, N. S. Père Pie XI leur donnait le mandat officiel de se rendre dans le diocèse de Hakodaté, pour succéder aussitôt que possible aux prêtres des Missions Etrangères de Paris.

Deux Pères missionnaires sont partis du Canada dès le mois de mai 1928: le T. R. P. André Dumas, en qualité de supérieur religieux, et le R. P. Hyacinth Reid. Ils furent rejoints au Japon par le T. R. P. Gonsalve Proulx, venant du Tonkin.

Le T. R. P. André Dumas, qui vient d'être nommé administrateur du diocèse de Hakodaté, est jeune encore. Il était occupé au ministère au couvent d'Ottawa lorsqu'il partit pour le Japon il y a trois ans. Il est né à Saint-Hyacinthe et il a fait ses études classiques au séminaire de cette ville. Sa vénérable mère vit encore.

Le nouvel édifice de la "Old Huron & Erie Mortgage Corporation and Canada Trust Company"

La semaine du 8 juin fut une semaine de gala à London, Ont., lors de l'ouverture de la plus imposante et la plus élégante bâtisse commerciale de l'ouest de l'Ontario. L'intérieur était paré de tributs floraux de félicitations venus de partout. Les visiteurs, reçus au son de la musique, affluèrent jour et nuit. L'extérieur de l'édifice était orné de lumières à profusion. On pouvait voir cet imposant édifice très loin dans la campagne. Parmi les nombreux visiteurs, on remarquait M. Love, gérant de cette compagnie à Edmonton.

L'édifice est d'une structure très solide. Il comprend neuf étages et deux sous-sol. Sa hauteur est de 135 pieds. Le dernier sous-sol se trouve à 23 pieds au-dessous du niveau de la rue et couvre une superficie de 136 par 75 pieds. La charpente squelettique de cet édifice est en acier.

La façade a été recouverte de granit "stansteave". L'entrée principale qui donne sur la rue Dundas est ornée de très beaux motifs de bronze qui rehaussent considérablement l'apparence de l'édifice lui-même.

Lorsqu'on entre à l'intérieur de la partie de l'édifice réservée aux opérations financières, on est immédiatement frappé de la beauté et de la simplicité des dessins qui s'y trouvent. De plus, l'apparence est rehaussée par des planchers en marbre et des comptoirs en noyer.

Dans le département des épargnes, on peut voir plus de douze receveurs, teneurs de livres, protégés par des cages à treillis.

Au-dessous du rez-de-chaussée se trouve la voûte de sûreté. Cette voûte pèse environ 17 tonnes. A cause de la perfection de sa fabrication, elle peut être ouverte et fermée à la main. Elle est située loin des murs de l'extérieur pour déjouer les tentatives d'intrusion. Quiconque tenterait d'y pénétrer serait obligé de perforer un mur de revêtement de béton armé d'une épaisseur de 18 pouces et une plique d'acier d'environ ½ pouce.

En cas d'urgence, une porte a été spécialement construite afin que si, par accident, un membre du personnel se trouvait emprisonné, il puisse se libérer. Dans un tel cas, un appareil téléphonique situé à l'intérieur de la voûte et relié à celui d'un officier de l'institution lui permettrait de recevoir toutes les instructions nécessaires pour se libérer.

Les bureaux occupés par la compagnie sont situés au rez-de-chaussée, dans le sous-sol, sur le premier plancher. On en trouve encore sur presque tout le quatrième plancher de même que sur tout le neuvième étage.

Enfin, on peut constater que l'édifice possède tout ce que peut procurer le confort moderne: cafeteria, ascenseurs automatiques construits de façon à ne jamais causer d'accidents. Les portes des ascenseurs sont de bronze. On a aussi apposé différents bas-reliefs de pierre à l'extérieur, dus au ciseau de l'Italien Ulysses Ricci, et représentant les industries canadiennes.

Pas de remède semblable pour l'asthme — Le remède pour l'asthme du Dr J.-D. Kellogg est tout à fait différent des autres remèdes du même nom. Sans cela il n'aurait pas continué sa grande oeuvre de soulagement jusqu'à ce qu'il ait été connu d'un océan à l'autre pour sa valeur inappréciable. Kellogg, le premier et le meilleur des remèdes pour l'asthme, jouit d'une réputation qui repose dans les coeurs des milliers qui en ont connu les bienfaits.

...ez votre cheval pendant ...aille. Appliquez le Li... Egyptien Douglas pour ...x de cou et pour les ...s. C'est un traitement ...apide.

Le Coin des Enfants

CAUSERIE

Les Vacances! Que de choses dans ce mot!

Il évoque l'abandon momentané des leçons, des devoirs, des livres d'études, de tout ce qui rappelle une rigoureuse discipline de l'esprit.

Les vacances! Ce que rappellent surtout ces syllabes éclatantes, ce sont les après-midi au bois, les excursions, les promenades, enfin les réunions amicales qui remplissent le coeur de bons souvenirs.

Puisque vous ne serez plus astreints à des récréations limitées, prises à l'étroit dans une cour d'école ou de pensionnat, livrez-vous aux sains exercices physiques qui fortifieront votre jeunesse et permettront le repos complet de l'esprit.

Donnez à Dieu chaque jour la meilleure place. Vos vacances ne seront parfaitement heureuses que si vous les passez dans une entière quiétude du coeur.

Que cette saison d'intimité familiale soit pour vos parents deux grands mois de bonheur. Soyez dociles, prévenants, attentifs aux moindres désirs. Ne dérangez personne; ne réclamez point tout le temps. Pensez au bien-être de ceux qui vous entourent, ingéniez-vous chaque jour à découvrir quelque chose qui rende votre maman, votre papa heureux. Les idées ne vous manqueront pas: il est si facile de faire plaisir à ceux qu'on aime.

Ainsi comprises et vécues, vos vacances seront vraiment belles, ensoleillées, agréables et reposantes, telles que vous les souhaite votre vieille amie.

MERE-GRAND.

QUASI LILIUM
(Comme un lis)

par le R. P. Paul Desjardins, S.J.

(Suite et fin)

Cette opération le soulagea momentanément. Mais la paralysie persista, les vomissements reprirent. Toute la nuit du lundi, le malade se consuma dans toute l'atrocité du terme: il disait brûler.

Au matin du mardi saint, il expira.

Epilogue

A la nouvelle de mort, le Père qui avait reçu sa dernière confession écrivait: "Quelle impression d'innocence, de foi, d'amour et de confiance surnaturelle, j'ai reçue hier soir de votre enfant! Quel soin dans sa confession, qu'il sentait bien la dernière; quel désir sincère de recevoir son bon Jésus, quelle douce patience à tout souffrir et quelle foi en nos saints Martyrs canadiens. Etait-il heureux de gagner son Jubilé!

"D'après tout ce que j'ai entendu dire de lui et d'après ce que j'ai vu de mes yeux, c'est bien là une mort de prédestiné."

C'est le mot qui vint aux lèvres de tous ceux qui l'avaient vu pendant sa maladie.

Un prêtre qui l'avait intimement connu, pour l'avoir eu pendant plusieurs semaines à son presbytère, écrivait à son père: "Votre bonne lettre vient confirmer, après réflexions, ce que je m'étais dit de cet enfant: c'est un saint; aucune prétention, aucune feinte chez ce cher Edouard, dont la sainteté de vie avait assez de ressemblance avec la sainteté de la petite Thérèse de l'Enfant-Jésus."

Du moins, il serait à croire qu'il en avait fait l'idéal de sa vie. Ses confrères se rappellent bien avoir vu souvent entre ses mains, à l'étude, durant ses moments libres, cette "Vie de la petite Thérèse écrite par elle-même" qu'il avait reçue en récompense et dont les pages usagées attestaient du plaisir qu'il éprouvait à les lire et à les relire.

Du collège de Saint-Laurent: "Sa mort a laissé chez tous, professeurs et élèves, une douloureuse impression, compensée cependant par la pensée qu'il nous a quittés pour aller se joindre, je croirais dire plus juste en écrivant à la phalange des saints qu'aux choeurs des anges."

L'impression produite par sa mort fut aussi profonde au collège Sainte-Marie. "Lorsque la nouvelle de sa mort est arrivée, écrit un confrère, on s'est aperçu de la place qu'il occupait parmi nous. C'était une trop belle âme pour rester avec nous; c'est pourquoi Dieu l'a enlevé pour en orner son paradis." Et un autre: "Il est au ciel, car s'il n'y est pas, comment pourrai-je y aller, moi?"

Les bons effets de ses exemples ne tardèrent pas à se faire sentir. Pour n'en citer qu'un, un de ses amis qui s'était un peu négligé depuis quelques semaines, se ressaisissait à son souvenir et déclarait à un Père: "La mort de Badeaux m'a changé. Ca ira mieux maintenant, car j'ai pris pour devise: Comme Badeaux!"

• • •

Il ne reste plus qu'à formuler un voeu: c'est que le bon Dieu admette au plus tôt Joseph-Edouard à continuer, au ciel, d'aider ceux qu'il a aimés, comme il le faisait si bien sur la terre.

Que le bon Dieu les compte nombreux, ceux qui, dès leur jeunese, à mesure qu'ils croissent en âge, croissent en sagesse et en grâce devant ses yeux.

Puisse-t-Il aussi susciter à Joseph-Edouard, des imitateurs et des remplaçants, dans son rêve irréalisé de prêtrise et d'apostolat.

FIN.

JOYEUSE FÊTE!

Félicitations et voeux de bonheur aux petits amis qui fêteront leur anniversaire de naissance cette semaine:

2 juillet

Aline Boulet, Dunrea, 15 ans.

Angéline Bédard, La Broquerie, 14 ans.

François de Rocquigny, Haywood, 13 ans.

Martial Morissette, Dunrea, 6 ans.

3 juillet

Laurent Lavery, Saint-Boniface, 8 ans.

4 juillet

Jeanne Leclerc, Marquette, 6 ans.

Roland Fortin, Saint-Boniface, 7 ans.

6 juillet

Alice Tétreault, La Broquerie, 15 ans.

7 juillet

Rachel Régis, Fannystelle, 14 ans.

Gaston Chicoine, Hoey, Sask.

Dominique Boulet, Dunrea, 14 ans.

8 juillet

Solange Charrière, Notre-Dame-de-Lourdes, 10 ans.

Henri Bélanger, Saint-Boniface, 11 ans.

Les Camarades du "Coin" et Mère-Grand.

NOS AMIS LES OISEAUX

J'ai vu ces jours-ci les plus gentils petits oiseaux du monde: deux "Sittelles du Canada" (Red-breasted Nuthatch). De loin je distinguais deux points bleus et noirs qui se mouvaient en tous sens sur le tronc d'un chêne, couraient à l'envers des branches comme des mouches au plafond, grimpaient et sautillaient comme des mésanges. Je m'approchai à pas de loup et reconnut la Sittelle du Canada.

Cet oiseau mesure 4 pouces ½. La couronne est d'un beau noir velours traversé d'une ligne blanche au-dessus des yeux. Dos bleu cendré; ailes légèrement brunes, longues et pointues; queue noire courte, carrée, se termine par une barre blanche de chaque côté; menton blanc et dessous d'un blanc roux. Long bec droit pointu; pieds et bec noirâtres. La femelle n'a pas de couronne noire; elle niche dans un trou d'arbre ou une cavité quelconque et pond 4 à 7 oeufs blancs tachetés de roux.

La "Sittelle de la Caroline" (White Breasted Nuthatch) ressemble beaucoup à la Sittelle du Canada, mais elle est plus grosse: 6 pouces. La couronne est toute noire, menton et dessous blancs, brun roux sur les côtés; couvertures inférieures de la queue d'un rouge brun. La femelle a la tête grise. Si vous entendez dans vos bosquets un "Yank-Yank" ou "Ya-Ya" répété sur le même ton, soyez sûrs qu'une Sittelle est dans les environs. Vous la reconnaîtrez facilement, elle a toujours la queue dirigée vers le ciel et la tête en bas; c'est ainsi qu'elle parcourt le tronc des arbres.

Examinons de près le plus petit de nos oiseaux, ce bijou de la nature: le "Colibri à gorge rubis" ou Oiseau-mouche (Ruby-throated Hummingbird). Le regarder de près n'est pas facile, vous le savez, car il se transporte d'un endroit à un autre avec une rapidité étonnante. Essayons tout de même d'en fixer quelques aspects au moment où il cherche, dans une corolle de fleur, le petit insecte ou le suc dont il se nourrit. Cet oiseau mesure tout juste 3 pouces ½. Dessus d'un vert doré métallique; long bec pointu; ailes pointues terminées de brun; queue fourchue d'un violet brun bordée de blanc; gorge rubis; dessous blanc, jaune sur les côtés. La femelle a la gorge blanche.

D'une agilité étonnante, ce bijou vivant voltige sans cesse d'une fleur à l'autre, se pose au-dessus des fleurs les ailes tourbillonnantes et fait un bruit d'abeilles.

Son nid est une merveille: on dirait une touffe de mousse sur la branche où il est posé. Deux oeufs blancs minuscules.

Un grand nombre d'entre vous m'écrivent qu'ils vont profiter des vacances pour se familiariser avec la faune et la flore du pays. Je m'en réjouis, vous en félicite, chers enfants, et vous souhaite les plus amusantes excursions du monde.

M.-G.

Plus fort que Colomb

Le professeur. — Jean, montrez-moi donc l'Amérique sur la mappemonde.

Jean (après avoir bien cherché) — La voici, monsieur.

Le professeur. — Bon. Et pouvez-vous dire qui l'a découverte?

Jean. — Eh bien! moi! monsieur...

PARLONS DE FLEURS

Pour le bénéfice des petits amis qui demeurent au bord de l'eau ou peuvent aller à la plage, nous étudierons aujourd'hui quelques plantes aquatiques.

Parmi les plus belles, nous distinguons la "Sagittaire" ou "Fléchière" (Genus Arrow-Head) aux fleurs blanches à trois pétales arrondis avec centre doré. Cette jolie plante fleurit en juin, juillet et août dans l'eau ou parfois, dans les terrains vaseux, les fossés. Ses longues feuilles sagittées (en forme de fer de flèche) sont très gracieuses. Les Indiens mangent les racines de plusieurs espèces de sagittaires. Plante amphibie, c'est-à-dire qui vit sur terre et dans l'eau.

Vous avez souvent admiré dans les eaux tranquilles ou stagnantes, le "Nénuphar d'Amérique" ou Lis jaune des étangs (Yellow Pond Lily, Cow Lily). Les feuilles sont épaisses, rudes, larges, en forme de coeur et très longues; elles reposent à la surface de l'eau. La fleur globuleuse et dorée est élevée au-dessus de l'eau au moyen d'un long pédoncule. On dirait qu'il n'y a pas de sépales, mais si vous examinez cette fleur de près, vous verrez six larges sépales vert et jaune et à l'intérieur de nombreux pétales insérés au milieu d'innombrables étamines. Fleurit de juin à septembre. Ces jolies fleurs pullulent sur les petits lacs ou les marais qui bordent la voie ferrée de Winnipeg à Kenora.

Le "Plantain d'Eau" ou pain de grenouille (Water Plantain) se rencontre dans les fossés, les marais, sur le bord de l'eau. Fleur jaune à 5 ou 7 pétales étroits. La tige est grosse mais plutôt faible et anguleuse. Feuille lancéolée, sans pétiole, à chaque angle. Les fleurs, sur de longs pédoncules, terminent la tige qui mesure de 1 à 2 p. ½. Fleurit en juin-juillet.

Terminons par une vieille connaissance: la "Massette des Marais" ou quenouille, appelée aussi herbe au bedeau, massue d'eau, canne de jonc (Common Cat-Tail). L'épi cylindrique de couleur brune que vous vous amusez souvent à égrener ou que vous utilisez en torche après l'avoir trempé dans le pétrole est composé de fleurs. Les feuilles, 3 à 8 pieds de hauteur, enveloppent la base de la tige et servaient, du temps de nos arrière-grand'mères, à faire des paillassons. On employait aussi le duvet des fleurs pour remplir matelas et oreillers.

Vous croyez que je badine? Demandez à vos mamans!

MERE-GRAND.

Bob. — Quel est l'animal qui lit son journal tous les jours?

Toto. — Oh! quelle question!... Comment pourrais-je savoir?...

Bob. — Eh bien!... c'est le lapin! Il lui faut tous les jours sa "feuille de chou"!...

CARNET DU "COIN"

Ma petite amie, Marie Boisjoli, La Broquerie, a le grand plaisir d'annoncer la naissance de sa petite cousine, Liliane Balcaen, le 16 juin.

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Couvent de Saint-Joseph
Lorette, le 15 juin 1931

Ma chère Mère-Grand,

C'est une joie pour moi de venir vous offrir la plus belle des fleurs que j'ai trouvée. N'est-ce pas que la rose a un langage éloquent? Puisse-t-elle être fidèle interprète de tous nos sentiments à votre égard.

Hier c'était la fête du Sacré-Coeur et communion solennelle des enfants. J'étais encore trop jeune cette année pour y être admise mais encore un an et ce sera mon tour.

Bientôt ce seront les vacances: j'ai hâte de me reposer mais non de laisser ma classe, ma maîtresse, mes compagnes.

Vous aussi, Mère-Grand, vous vous reposerez pendant les vacances que je vous souhaite bonnes au nom de toutes mes compagnes, mais au mois de septembre le "Coin" rassemblera tous les amis, n'est-ce pas?

Veuillez me croire

Votre bien aimante petite-fille,
Yvette GAUTHIER.

• • •

Saint-Adolphe, Man., le 8 juin 1931

Bien chère Mère-Grand,

J'avais hâte de vous raconter comment s'est clôturé le mois de Marie. Le soir, vers 7 h., s'organisa la procession de tous les enfants de Saint-Adolphe et nous partimes ainsi du Couvent à l'église en chantant sur tout le parcours. Tous les élèves faisaient retentir l'air de l'"Ave Maris Stella". C'est avec solennité que nous avons pris nos places au saint lieu; nous avions été exercés pour cela. Après avoir fait nos adieux au mois de mai, dit en choeur le chapelet, avoir écouté une lecture très intéressante sur les miracles de Lourdes et sur la grande bonté de notre céleste Mère, nous quittâmes nos places pour aller offrir nos fleurs à la Reine du Ciel qui siégeait sur un beau trône au milieu du sanctuaire. Huit petites filles sont restées à l'entourer et à lui offrir une belle couronne blanche, tandis que les enfants en défilant à l'intérieur de l'église formaient un magnifique "A. M." L'acte de consécration a suivi.

Le lendemain, les externes ont apporté la nouvelle que les spectateurs avaient trouvé cette cérémonie très belle. C'étaient la piété, le recueillement et l'ensemble des mouvements qui nous ont valu cet éloe. La Sainte Vierge aura été contente de ses enfants!

Maintenant, chère Mère-Grand, laissez-moi vous remercier beaucoup de toutes ces belles et touchantes histoires que vous nous racontez. Oh! oui, ces pauvres petits de la Russie! Qu'ils sont donc malheureux! Je vous dis, chère Mère-Grand, que nous ne les oublions pas dans nos prières.

Et Mgr Béliveau qui est si bon! J'espère que le bon Dieu ne nous l'enlèvera pas; nous l'aimons tant! Nous prions beaucoup la Vén. Mère d'Youville pour sa guérison et si nous l'obtenons, ce sera un très grand miracle, paraît-il.

Chère Mère-Grand, vous nous avez beaucoup parlé de fleurs et je voudrais bien vous satisfaire en vous envoyant quelques échantillons, mais ici nous ne voyons que des pissenlits et toujours des pissenlits!

Chère Mère-Grand, permettez-moi de vous envoyer deux bons baisers.

Votre petite amie,
Léontine TRUDEAU.
Grade VI (13 ans).

• • •

La Broquerie, Man., le 5 juin 1931

Bien chère Mère-Grand,

Je viens avec bonheur vous dire que j'aime beaucoup ma petite soeur nouvelle, mais j'aimerais encore mieux un petit frère, car nous sommes trois petits garçons et sept filles.

J'aime beaucoup le mois de juin parce que nous allons au salut prier le Sacré-Coeur de Jésus et lui demander les grâces qui nous sont nécessaires pour être bons.

Au printemps nous tondons nos moutons et après nous lavons la laine, nous la cardons et ensuite nous la filons avec le rouet pour en faire des vêtements chauds pour l'hiver prochain.

J'ai fait mon petit jardin, j'ai semé des fèves, des pommes de terre, des carottes et du blé d'Inde. J'ai aidé papa pour semer ses pommes de terre.

Votre petit garçon qui vous aime beaucoup et voudrait bien vous voir bientôt,

Edmond ROCAN.

• • •

Saint-Léon, Man., le 1er juin 1931

Chère Mère-Grand,

Dimanche soir je suis allée au lac avec Rose-Alma et mes trois petits frères, pour faire une promenade en bateau; il n'y avait pas beaucoup d'eau, alors nous sommes descendus du bateau et nous nous sommes amusés. Tout à coup je vois deux oiseaux qui voltigeaient autour de moi et semblaient vouloir me chicaner; l'un était tout noir avec la tête, le cou et la poitrine d'un jaune brillant; il avait deux belles barres blanches sur le bord de l'aile, 9 à 10 pouces de long. L'autre était plus petit, brun, et n'avait que la gorge de jaune bien pâle. C'étaient deux étourneaux; le père et la mère. Nous avons à Saint-Léon beaucoup d'étourneaux à tête jaune avec du blanc aux ailes.

Ils construisent de petits nids dans les joncs, au-dessus de l'eau. Celui que j'ai vu est bien placé entre les joncs afin qu'il ne tombe pas; il est entrelacé d'herbes et collé de boue; le fond du nid est recouvert de duvet et de plumes; il y a cinq oeufs grisâtres plus gros que ceux des loriots. Ces oiseaux à tête jaune sont très intéressants à regarder chanter et voler; ils chantent comme ceci: "Klick-kluck-klee... kriz... kri...zzzzeee". On les entend le matin près de la maison; il y en a un grand nombre sur le bord du lac.

Les étourneaux à tête jaune se nourrissent de grains et d'insectes; ils picotent dans les terres labourées. Ils ont l'air bons amis avec les étourneaux à ailes rouges. Ca doit être des cousins! Ils aiment à se baigner dans le lac; les quenouilles sont leurs perchoirs favoris.

Chère Mère-Grand, acceptez cette petite description de votre petite-fille de Saint-Léon, le pays des oiseaux! La semaine prochaine je vous parlerai de l'hirondelle d'étable. Nous avons quatre nids dans notre étable; ce sont des oiseaux très intéressants.

Pour vous prouver que Saint-Léon est bien le pays des oiseaux, je vous nomme tous ceux qui habitent ici l'été; il y a beaucoup de lacs et il y a beaucoup de bois qui les attire. J'en connais bien des oiseaux maintenant: hirondelles, roitelets, étourneaux à tête jaune, étourneaux à ailes rouges, étourneaux tout noirs, alouettes des prairies, loriots, bouvreuils, geais, rouges-gorges, gobe-mouches, corneilles, fauvettes, chardonnerets, becassines, éperviers, tourterelles, hiboux, pigeons sauvages, moineaux, merles-chats, chouettes, pics, outardes, perdrix, poules de prairies, canards, mouettes, grives des bois, hirondelles de bois, hirondelles de lacs, émérillons, batailleurs, (Kingbird), pélicans.

Mon frère Adrien a tué un pélican et l'a fait empailler. Il a les ailes quatre pieds de long et le bec un pied de long. C'est joli!

Votre petite-fille qui vous aime,
Lucienne GENIER.

• • •

Couvent de Saint-Joseph
Saint-Georges, 12 juin 1931

Chère Mère-Grand,

Nous sommes au soir de la fête du Sacré-Coeur. Nous avons passé une bien belle journée. Pour vous faire partager la joie qui remplit nos coeurs, nous venons vous la raconter.

Ce matin, à la messe de 8 h. 30, il y eut communion générale des élèves du couvent. Dix de nos petits compagnons s'avancèrent d'abord, et reçurent pour la première fois le bon Jésus de l'Eucharistie. En les voyant revenir, les petites mains jointes et l'air si recueilli, nous aimions à nous les représenter comme de petits anges auxquels il ne manquait que des ailes. Puis ce fut notre tour. Comme saint Tharsicius, nous étions heureux de posséder notre Trésor. Afin que nous sachions le garder aussi courageusement que notre beau modèle, notre bon M. le curé McDougall nous reçut au cours de la cérémonie de l'après-midi, dans la Ligue du Sacré-Coeur.

N'est-ce pas, bonne Mère-Grand, que vous êtes heureuse d'apprendre que, fidèles à votre demande, nous avons fait quelque chose pour le Sacré-Coeur que vous aimez tant?...

Bonne Mère-Grand, l'année scolaire touche à sa fin. Bientôt... les vacances! Nous espérons que vous pourrez en prendre, vous aussi... C'est de tout coeur que nous vous les souhaitons "joyeuses et reposantes!"

Vos petits-enfants de Saint-Georges,

par Georges CURE.

• • •

Saint-Léon, Man., le 12 juin 1931

Chère Mère-Grand,

A midi je suis allée au bois et j'ai rapporté un gros bouquet de sabots de la vierge. Ma petite soeur Rose-Alma vous a choisi une plante pour l'herbier que nous vous préparons; il y a deux sabots de la Vierge après la même: donc la paire, pour les deux pieds!

Vous êtes bien aimable de dire que vous aimez nos lettres; si vous saviez comme j'aime les vôtres aussi! Je les garde dans ma boite d'images.

Aujourd'hui, la dernière journée de l'école; nous voilà donc rendus aux vacances! Notre maîtresse nous a donné de beaux prix. J'ai eu une belle médaille d'argent, don du Rév. Père curé, pour le premier prix de dessin; une grosse boite à ouvrage avec crochet à laine, galon pour mesurer, un paquet d'aiguilles et 8 écheveaux de fil de soie pour broder, et le beau livre "L'Art d'être heureuse".

Hier nous avons été dîner au bois, Cécile, Gertrude, Rose-Alma, Clémence et moi, pour ramasser un bouquet de sabots et en mettre en presse pour vous et pour nous. Nous étions toutes encouragées; c'était à qui aurait le plus gros bouquet. Clémence et moi nous marchions ensemble et les trois autres étaient d'un autre côté; voilà qu'un oiseau assez gros sort de dessous les buissons abattus, la queue toute étendue, les ailes en l'air, les plumes ébouriffées, et se met à courir après nous. Nous avons eu si peur que l'on tremblait. Il retourne en gloussant d'où il était sorti. Notre maîtresse nous dit que ce devait être la perdrix, elle se fâche comme cela quand on est près de son nid.

Ma maîtresse m'a donné deux tiges de bouquets, une patience et une marguerite, pour planter à la maison. Je les ai plantées et elles sont très bien reprises.

Ma collection d'insectes est assez nombreuse; j'en ai presque une boite qui ne sent pas bon, je vous assure!... J'ai une cantharide, des papillons, des araignées, des petites bêtes avec des barres blanches sur le dos, une abeille et un taon qui m'a bien piquée.

Votre petite-fille qui vous aime,
Lucienne GRENIER.

• • •

Couvent de Saint-Adolphe

Bien chère Mère-Grand,

Quelle joie de venir vous dire comment nous avons passé les Quarante-Heures de la paroisse. Elles ont commencé le vendredi, jour de la grande fête du Sacré-Coeur, et elles se sont terminées le dimanche après la messe solennelle. Le premier jour il y a eu messe solennelle, exposition du Saint-Sacrement, chant des Litanies, adoration toute la journée, une heure chaque famille. Aux messes de communion, ce sont les pensionnaires qui ont chanté ainsi que les Juvénistes, et aux messes solennelles, ce sont les hommes de la paroisse.

Le lendemain nous avons eu deux messes et si vous saviez, chère Mère-Grand, comme le maître-autel était bien décoré! Il y avait de belles fleurs naturelles, et l'odeur en était très agréable. Mais nous ne nous sommes pas occupées de cela, car le bon Dieu nous semblait meilleur en ces jours de grâces.

Le dimanche, à la messe de communion, il y avait tellement de monde que le bon Père étranger a pris une demi-heure pour donner la sainte communion.

Vous savez, chère Mère-Grand, je vous avais dit qu'il y avait un nid de rouge-gorge dans l'escalier de sauvetage et quatre petits oeufs; bien maintenant, quatre beaux petits oiseaux viennent d'éclore.

Je vous quitte en vous embrassant tendrement.

Votre petite-fille,
Angéline SICOTTE.
Grade VI.

AMUSONS-NOUS

L'aveugle

Il est bon de savoir s'orienter dans la nuit.

Placez l'un de vous, à qui vous bandez les yeux, à une certaine distance diriger vers ce but sans que vous lui avez montré avant — il doit se diriger dans ce but sans que vous l'aidiez aucunement.

Il faut bien observer le terrain avant pour reconnaître un peu les endroits où l'on passe et s'orienter.

C'est un très bon jeu qui vous sera utile et vous amusera énormément. Vous verrez combien on peut perdre le sens de la direction.

Naturellement, il vaut mieux ne pas jouer à cela sur un terrain qui aurait... un lac à sa droite et un précipice à sa gauche.

Zoologie

A la leçon d'histoire naturelle, le professeur montre aux élèves un dessin qui représente un zèbre.

— Quel est cet animal, leur demande-t-il?

Au bout d'un instant de réflexion, Alice s'écrie:

— M'sieu, c'est un cheval en costume de bain!

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

LORETTE

M. Joseph Terrien a dû subir une opération dernièrement et se faire enlever l'oeil droit qui lui causait parfois de violentes douleurs depuis plusieurs années.

• • •

M. et Mme (Doralice Marcoux) Alphonse Terrien font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 22 juin et baptisé le lendemain sous les noms de Joseph-Jean-Marie-Guy. Les parrain et marraine furent ses oncle et tante maternels, Louis et Mme Marcoux.

• • •

Le dimanche 21, dans l'après-midi, avait lieu à l'école du village la distribution des prix. La chose est racontée dans la lettre intéressante suivante de Marie à son amie Jeanne:

Lorette, Man., le 22 juin 1931

Ma chère Jeanne,

C'est près de toi que je viens respirer le premier parfum de mes vacances. Hier, le 21, avait lieu notre séance de fin d'année scolaire.

L'exécution de notre intéressant programme m'a vivement impressionnée et j'ai conclu qu'une telle séance pouvait à juste titre être appelée "Le Jugement général en miniature".

Je ne ferai que te mentionner la première partie du programme: Chants, dialogue, "Le Prix de respect" par les filles, "Vivent les Vacances" par les garçons.

Enfin, suivait la fameuse distribution des prix. Quels moments! Joie, bonheur, contentement, regrets, tout se lisait sur les petits visages présents.

Après la proclamation des récompenses de classes furent donnés aussi des prix d'honneur. Ce n'est pas un prix ordinaire que celui-là, n'est-ce pas? C'est chose très difficile que de garder son nom toute une année sur le tableau d'honneur vu les nombreuses conditions qui y sont attachées. Ce prix (un par classe) fut tiré au sort. Les heureuses aspirantes, on peut dire les héroïnes du devoir, furent: 1er classe, Mlles MarieMelançon et Elise Richard; 2ème classe, Mlles Corinne Marcoux et Annette Mondor; 3ème classe, Mlles Adrienne Grégoire, Léontine Landry, Yvette Gauthier, Joséphine Dufresne, Virgie Lamb et M. Jules Jeanson; 4ème classe, Mlles Edmée Lamoureux, Marie-Anne Noiseux, Fernande Trudeau, Odette Turcotte, Thérèse Gauthier et M. Gérard Turcotte.

Allons, ma chère, m'approuveras-tu si je te dis que c'est émouvant une distribution de prix? Mais ce n'est pas tout, écoute: Dans notre école comme dans bien des centres profondément catholiques et français, la langue maternelle, comme la religion, est toujours à l'honneur.

Avec septembre dernier s'est ouverte chez nous une guerre acharnée contre les barbares "Moé", "Toé", "Ben" et leurs associés. Cette lutte s'est menée courageusement et avec succès jusqu'à l'heure présente. Loin d'être lassés par la longueur du combat, nous le voulons continuer vaillamment tant que nos ennemis seront là, c'est-à-dire toujours.

Oh! à notre honte, il faut bien avouer que certains traitres ont la vie dure, nous les rencontrons encore dans nos voisinages, mais ils sont plutôt craintifs et ne se laissent pas trop entendre.

Voici notre plan d'attaque, si cela t'intéresse: Chaque petit patriote a pour arme un certain nombre de billets cartonnés appelés "jetons". Dans le cours des conversations, si un malheureux "moé" ou tout autre de ses semblables ose paraître, un vaillant petit héros de la langue française lance en guise de balle un beau "moi" à la figure de celui qui a laissé passer l'ennemi et le vainqueur reçoit un jeton. Ainsi, les plus courageux se ramassent, en très peu de temps, une jolie fortune et à la fin de la semaine, chaque vendredi, se tient une réunion toute spéciale au cours de laquelle se développe un programme de petites pièces récréatives, de chants patriotiques et canadiens, de compliments, etc. Puis vient ensuite le résultat des jetons gagnés durant la semaine. C'est l'heure délicieuse et enivrante pour les plus vaillants à qui sont décernés de jolies récompenses.

A la fin de l'année scolaire le Cercle paroissial de l'Association d'Education a offert un beau $5 en or tout brûlant aux plus intrépides guerriers d'entre nous. Le premier de chaque classe y eut droit: Lucia Arpin, Jules Trudeau, Jeanne Skotnicki et Edmée Lamoureux. C'est Jeanne qui fut l'heureuse gagnante.

Si les petits enfants de Lorette sont toute ardeur pour sauvegarder leurs droits et leur langue, ils ne sont pas insensibles aux malheurs des moins favorisés d'eux. L'Oeuvre de la Sainte-Enfance leur tient au coeur, crois-moi. Et la preuve, c'est que nos modestes offrandes quotidiennes ont formé au cours de cette année la somme de $33. Ce résultat et celui du Bon Parler français est inscrit sur deux magnifiques tableaux peints par notre compagne, Mlle Noëla Gauthier, jeune artiste de grand talent. Ce travail fut exposé à l'admiration de tous les assistants.

Une autre habile artiste, Mlle Yvonne Roy, ancienne élève de notre école, a fait gratuitement de beaux tableaux de scène dont nous nous servions dimanche pour la première fois.

Après la lecture de l'adresse, M. le Curé nous donna de sages et utiles conseils concernant le bon emploi des vacances. Puis ce bon père offrit des récompenses à ceux qui avaient répondu aux désirs de Mgr l'Archevêque en faisant des neuvaines de communions. Enfin, après avoir chanté à pleins poumons notre hymne national, s'ouvrait pour nous l'ère heureuse des vacances.

MARIE.

N.-D. DE LOURDES

Amis lecteurs, fidèle à la parole donnée, je vous reviens, avec l'intention de vous conter, non des histoires, mais les faits vécus de notre vie paroissiale, ces dernières semaines. Je ne reviendrai sur le congrès pédagogique et le concours interparoissial de catéchisme que pour adresser un cordial et chaleureux merci à tous ceux qui dans l'occasion nous ont prêté leur généreux concours, tous ces Messieurs les Curés, les maîtres et maîtresses qui ont bien voulu nous honorer de leur présence, en accompagnant les enfants qui venaient prendre part au concours de catéchisme, tous ces Messieurs de Saint-Boniface et Winnipeg ayant à leur tête notre vénérable archevêque. A tous et à chacun nos remerciements les plus sincères.

Communion solennelle

Le 31 mai, communion solennelle. Elle n'a lieu dans la paroisse que tous les deux ans. Pour être plus rare, cet événement est d'autant plus apprécié. Cinq semaines durant, si l'on compte celle de la retraite, nos 35 petits garçons et nos 28 petites filles, — car ils sont exactement 63 — se sont préparés à ce grand acte de leur vie. J'étais bien mis pour les voir faisant la navette de la salle paroissiale à l'église, et de l'église à la salle quatre fois par jour, le samedi excepté. Parfois il m'est arrivé de plaindre le Rév. Père Curé, d'admirer même la patience. Je les voyais si lutins, plusieurs même dissipés en grand. Chose étrange, le grand jour venu, je ne les reconnaissais plus, avec leur air pieux et recueilli qui ne les quitta pas de toute la journée. C'est que le R. P. Bellerose, des Pères de Sainte-Anne, avait passé par là, et durant trois jours, les avait changés du tout au tour par ses paroles toutes de piété instructive et fervente.

A 9 h. sonnant, le Père Curé s'en vint les chercher à la grande salle et les conduire de là en procession, croix en tête, jusqu'à leurs places respectives à l'église. C'est la grand'messe paroissiale, l'heure tardive et la longueur de l'office ne diminuèrent point le nombre des parents et amis qui voulurent accompagner ces chers enfants à la table sainte. Ces chers petits nous édifièrent grandement, quand après un défilé très bien exécuté sous la conduite des Soeurs dans les allées latérales, ils vinrent se rejoindre dans la grande nef et s'approchèrent, deux à deux, pieux et recueillis, de la sainte table. Cette fois, je l'avoue franchement, je ne plaignais plus le Père curé, mais à le voir si hereux j'enviais tout simplement son sort, le sort d'un homme qui recueille dans la joie ce qu'il a semé dans la peine et le labeur.

Non moins touchante la cérémonie de l'après-midi, rénovation des voeux du baptême et consécration à la Sainte Vierge. Quand tout est fini, ces chers communiants se rendent à la sacristie, remettent, selon la coutume, leur cierge au Père Curé qui à son tour leur donne le certificat d'instruction religieuse. Faut-il le dire, chaque dimanche, un de ces 63 cierges doit brûler sur l'autel de la Vierge, comme pour rappeler, au cours de l'année, les émotions de ce grand jour.

Fête Dieu — Fête des petits croisés de la communion

Le 7 juin, Fête Dieu et fête des petits croisés de la communion.

La Fête-Dieu, heureux pays qui peut la célébrer avec toute la pompe désirée! Cette année, nous avons voulu faire plus et mieux. Avons-nous réussi?

La satisfaction générale le prouverait assez. Mais qu'est-ce donc que cette fête des "croisés" greffée ainsi sur la Fête-Dieu? Voici. Il vous souvient d'une invite pressante que nous faisait l'an passé d'envoyer à la Table sainte, souvent, très souvent, nos petits enfants, notre archevêque. Notre curé prit son temps pour répondre à cet appel de l'autorité, mais souvent du haut de la chaire il revenait sur le sujet et ce ne fut que le 8 décembre, fête patronale, que les petits de nos écoles, par l'école centrale de Lourdes, inaugurèrent la croisade de communions qui depuis ne s'est pas ralentie. Il n'est pas dans le cadre de cet article de dire tout le bien opéré par ce mouvement de piété eucharistique. L'essentiel était de le lancer, de le bien lancer, tout comme l'essentiel pour le quart d'heure est de le continuer, de le pousser avec plus de vigueur, afin de prévenir au moins dans l'ensemble toute défaillance possible. C'est dans ce but que fut décidée cette grande manifestation des petits croisés de la communion.

Au cours de l'année, chacun d'eux communie au jour fixé, en moyenne une fois par mois, ceux du village plus souvent. Pou rla Fête-Dieu, il est entendu que tous communieront ensemble, à 8 h. ½, à la messe paroissiale. Tous sont convoqués à accompagner les "croisés" à la Sainte Table. Dès la veille au matin, les petits croisés se réunissent à la grande salle, malgré les apparences de mauvais temps. Il faut bien répéter les cérémonies, organiser tout ce petit monde, le faire évoluer en ordre et avec grâce, sous peine de les voir défiler comme un petit troupeau de moutons. Durant les grands catéchismes, le Père Curé s'est fait la main à ce genre d'ouvrage. Après un peu d'hésitation, chacun est à sa place. Un, deux, un, deux, et en marche. Première répétition, deuxième répétition, troisième répétition, jusqu'à ce que tout le monde connaisse à fond son rôle, le rôle à jouer à l'église, dans les allées, aux reposoirs, car il y en a deux, un sur le perron du presbytère et un autre à la nouvelle école. Le premier est à la charge des syndics, le deuxième des commissaires d'école. Tout est prêt, le temps reste incertain, mais le bon Jésus ne saurait refuser l'hommage que veulent lui décerner demain ses chers petits croisés.

Dimanche, le soleil se lève radieux, la fête s'annonce sous les auspices les plus favorables. Il est 8 h. quand ce petit monde commence à affluer à la salle paroissiale. Les petits garçons ont revêtu leurs habits de fête, va sans dire; il y en a 114. Les petites filles, au nombre de 149, sont tout de blanc habillées. On leur passe à tous une banderole, bleue pour les filles et blanche pour les petits garçons. Cette banderole portée en écharpe a, cousu au milieu, sur une croix de malte peinte en rouge, un calice surmonté d'une blanche hostie.

C'est peu, mais c'est suffisant pour être beau et réussi. La cloche sonne, les croisés prennent leur rang, puis s'avancent en ordre parfait, à la suite de la croix qui ouvre la marche et sous les regards quelque peu surpris et ravis d'une foule nombreuse, massée sur le perron de l'église. Elle se détourne pour laisser passer les heureux croisés. Le Père Curé a pu résoudre le problème de trouver à tout ce petit monde une place convenable. Le choeur est rempli de petits gars, les petites filles occupent les six premiers bancs de chaque côté de la grande nef, les grandes personnes ont cédé leur place pour la circonstance et se logent où elles peuvent. C'était, du reste, la consigne, à laquelle elles se sont soumis de très bonne grâce.

Durant la messe et la procession, comme devant les reposoirs, les petits croisés auront à chanter des cantiques de circonstance, les mêmes qui furent chantés, paraît-il, par les "petits croisés" au dernier congrès eucharistique de Carthage.

A la communion, tout ce petit monde, à un signal donné, s'ébranle, mais en ordre et pieusement vers la Sainte Table. Le Père Curé tient à les communier de sa main. Ils sont 263, ai-je dit, puis un prêtre vient aider le Père Curé à distribuer la sainte communion aux autres personnes, environ 250. C'est donc près de 500 communions, sinon plus, qu'il nous faut enregistrer en ce beau jour.

Il est bien près de 10 h. quand l'office est terminé. Ces chers petits doivent avoir bien faim. Ils ont une demi-heure, une heure pour se refaire les forces. A 11 h., la cloche sonne de nouveau le rappel. Les croisés reprennent leur rang et de la salle se rendent de nouveau à l'église, avec le même entrain, la même piété.

Le Saint-Sacrement vient d'être exposé, la procession s'organise et se dirige vers le premier reposoir, chez les Pères; la croix, les dames, puis toute la théorie des petits croisés qui s'échelonnent sur un assez long parcours dans un ordre parfait. Tous défilent par l'allée des épinettes en face du presbytère et viennent se masser devant le reposoir. Une douzaine de petites filles se détachent du groupe pour exécuter des solos dont les refrains sont emportés avec entrain par la masse, puis, après les chants liturgiques, bénédiction du Saint-Sacrement, et la procession se remet en marche dans l'ordre suivant: la croix, les dames, les croisés, petits garçons, puis petites filles, le Saint-Sacrement, les hommes. La croix est bien près de l'école que le dernier de ces messieurs n'a pas encore quitté le premier reposoir. Les anges, du haut du ciel, ont dû contempler avec amour tous ces pieux fidèles, toute cette litanie de petits garçons, de petites filles aux blanches robes, marchant d'un pas grave et recueilli vers ces endroits de nos demeures que le Seigneur veut honorer de sa présence passagère.

Si la place de l'école n'offre pas le même cadre de verdure du presbytère, elle est par contre plus spacieuse; le maître de cérémonie n'a pas de peine à faire évoluer tout ce monde d'enfants et de grandes personnes. Cantiques des croisés, chants liturgiques, tout se répète comme au premier reposoir. C'est maintenant le retour triomphal à l'église, une dernière bénédiction du Dieu de l'Eucharistie, puis, pour terminer cette belle manifestation, un dernier cantique par toute la bande des croisés.

Amis lecteurs, pardon de vous avoir retenu si longtemps, pour vous dire de si belles choses dans un si piteux langage. C'est que ces fêtes sont un peu du ciel. Un bon vieux paroissien, et qui n'est pas des moins fins, disait pour résumer ses impressions: "Oui, il y a pas à dire, il m'a fallu devenir vieux, pour voir de si belles choses". Et avec ça, je n'ai pas tout dit. Patience, amis, et à la semaine prochaine.

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Vendredi soir, le 26 courant, eut lieu à notre couvent la proclamation solennelle des prix, présidée par notre dévoué Père curé, accompagné du R. P. Bellerose, vicaire. Un nombreux auditoire répondit à l'appel. Le programme, monotone en son genre, fut assaisonné de duos, d'une saynète, voire même d'un "Spelling Contest" par les petits du deuxième grade. L'adresse fut lue par Mlle Bibiane Lacerte, finissante.

Les principaux prix distribués furent:

Grade XI — Excellence, prix offert par la très honorée Mère Piché, supérieure générale des Soeurs Grises, décerné à Mlle Anita Heim. Application générale, $5 en or, offert par le Rév. Père Curé, décerné à Mlle Irène Heim. Instruction religieuse, $5 en or, offert par l'hon. M. Talbot, décerné à Mlle Emma Lavack. Prix de composition et de littérature anglaise, $5 en or, offert partie par l'A.C.J.C., partie par M. Georges Lavack, décerné à Mlle Bibiane Lacerte.

Grade X — Excellence, prix offert par la Rév. Mère Dionne, supérieure provinciale des RR. SS. Grises, décerné à Mlle Germaine Légaré.

Grade IX — Excellence, Simone Légaré. Application générale, Lucie Boulet. Prix de bonne conduite et d'assiduité, Laura Perron.

Grade VIII — Excellence, Aline Bohémier. Application générale et instruction religieuse, Angéline Magnan.

Grade VII — Excellence, Flora Lacroix.

Grade VI — Excellence, Henri Boucher. Instruction religieuse et application générale, prix offert par la Librairie Kéroack, décerné à Mlle Alice Bernier.

Grade V — Excellence, Agathe Magnan. Instruction religieuse et application générale, Thérèse Mahé.

Grade IV — Excellence, Thérèse Desautels. Instruction religieuse, Gérard Bernier. Application générale, Thérèse Paillé.

Grade III — Excellence, Jeanne Tétreault. Instruction religieuse, Edouard Magnan. Application générale, Caroline Sherbeth.

Grade II — (a) Excellence, Léontine Desautels. Instruction religieuse, Edouard Desrosiers. Application générale, Vitaline Gauthier. (b) Excellence, Jeanne d'Arc Desorcy. Instruction religieuse, Gonzague Magnan.

Grade I — Excellence, Valita Smith. Instruction religieuse, Jeannette Tougas. Application générale, Gertrude Desautels.

Prix spéciaux aux pensionnaires — Excellence, $2.50 en or, offert par Rév. Soeur Alary, directrice des classes, décerné à Mlle Germaine Légaré. Bonne conduite, prix offert par M. Létienne, décerné à Mlle Simone Légaré. Prix offert par la Librairie Kéroack, décerné à Mlle Rose Sheedy.

Sincères remerciements aux généreux bienfaiteurs et aux commissaires qui savent si bien encourager la cause, chère à tous, de l'éducation.

THIBAULTVILLE

Un double et cruel deuil vient de frapper coup sur coup une de nos plus estimables familles de Thibaultville. Terrassé par une seconde attaque de paralysie, M. Isaïe Phaneuf rendait son âme à Dieu le 18 juin, à l'âge de 69 ans. Le défunt résidait depuis une trentaine d'années dans notre localité, arpès avoir habité Lorette. Une foule très nombreuse de parents, d'amis et de connaissances, venus des localités voisines et de Saint-Boniface, assistaient aux funérailles célébrées dans notre église, et l'accompagnaient à sa dernière demeure le samedi 20 juin.

Selon une touchante et louable coutume, ce furent les propres enfants du défunt qui portèrent le cercueil de l'église au cimetière, tandis que ses petites-filles précédaient, porteuses de magnifiques tributs floraux.

Huit jours plus tard, la même cérémonie se répétait, hélas! sur le corps de Mlle Evélina Phaneuf, fille de M. Isaïe Phaneuf, décédée le 26 juin, à l'hôpital de Saint-Boniface, ce après une très courte maladie, contractée pour ainsi dire au chevet de son père mourant. Les funérailles qui eurent lieu le samedi 27 juin également à Thibaultville, ramenèrent la fidèle assistance. Les frères de la défunte, MM. Doria Phaneuf, Stanislas Phaneuf, Odule Phaneuf, Joseph et Alphonse Phaneuf, et son beau-frère, Napoléon Durand, portèrent le corps à sa dernière demeure, et ses jeunes nièces les tributs floraux offerts par la famille.

A cette famille si cruellement éprouvée par ces deuils successifs nous offrons du meilleur coeur, nos plus sincères condoléances en ces douloureuses circonstances.

Les deux mots les plus courts à prononcer: oui et non, sont ceux qui demandent le plus d'examen. — Pythagore.

Vente d'un bâtiment

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné, et portant en suscription les mots: "Soumission pour l'achat d'un bâtiment d'immigration, Winnipeg, Man., seront reçues jusqu'à midi (heure avancée), le vendredi 10 juillet 1931, pour l'achat du bâtiment d'immigration No 3 (édifice de l'ancien hôpital), sis sur le terrain du gouvernement sur une partie des lots 116 et 117, plan 63 D.G.S. 35, Saint-Jean Est, Winnipeg, Manitoba.

L'adjudicataire devra payer comptant le plein montant de sa soumission, immédiatement après en avoir reçu l'avis d'acceptation.

Le bâtiment, ainsi que les fondations jusqu'au niveau du sol, devront être enlevés de l'emplacement dans les trente (30) jours qui suivront l'avis d'acceptation de la soumission par le ministère, et le terrain devra être débarrassé de tous les déchets et débris provenant desdits enlèvement.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté par une banque à charte, fait à l'ordre du Ministre des Travaux publics, et égal à 10 p. 100 du montant de la soumission; ce chèque sera confisqué si l'adjudicataire refuse de conclure le marché. On acceptera aussi, comme garantie, des bons du Dominion du Canada ou des bons de la Compagnie du chemin de fer Canadien-National, ou des bons et un chèque, s'il y a lieu, pour compléter le montant.

On peut obtenir tout autre renseignement désiré en s'adressant à l'Architecte résidant, édifice des douanes, Winnipeg, Man., ou au soussigné.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Par ordre,
N. DESJARDINS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, 12 juin 1931.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.87½	$4.87
Franc français	3.94	3.92
Belga belge	14.02	13.9
Franc suisse	19.48	19.3
Lire italienne	5.26	5.26
Couronne suédoise	26.99	26.8
Cour. norvégienne	26.96	26.8
Couronne danoise	26.96	26.8
Mark allemand	23.90	23.8
Cour. hollandais	40.52	40.2

LE MARCHE

30 JUIN 1931

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$5.00—$5.75
Moyens	$4.00—$4.75
Ordinaires	$3.25—$3.75
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$5.00—$5.75
Moyens	$4.00—$4.75
Ordinaires	$3.50—$3.75
Génisses—	
Bonnes et de choix	$4.50—$5.25
Moyennes	$4.00—$4.25
Ordinaires	$3.00—$3.50
Veaux engraissés—	
Bonnes et de choix	$5.00—$6.00
Moyens	$4.00—$4.75
Vaches—	
Bonnes	$3.00—$3.75
Moyennes	$2.50—$2.75
Ordinaires	$1.75—$2.25
Pour conserve	$ .50—$1.50
Taureaux—	
Bons	$2.00—$2.50
Ordinaires	$1.50—$1.75
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$3.00—$3.50
Ordinaires	$2.00—$2.75
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$2.75—$3.00
Ordinaires	$1.75—$2.25
Vaches laitières	$35.00—$65.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$4.50—$6.00
Ordinaires et moyens	$2.00—$4.50
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$7.75
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$6.75
Très pesants	$3.00—$5.00
Légers et maigres	$8.00—$8.25
Truies No 1	$5.00
Truies No 2	$3.00
Inférieurs	$2.50—$3.00
Verrats	$2.00—$2.50
Agneaux—	
Bons, poids moyen	$7.00—$8.00
Ordinaires	$4.00—$6.00
Moutons—	
Bons, pesants	$2.50
Bons, poids moyen	$3.00—$3.50
Ordinaires	$1.00—$2.00

PRODUITS

Beurre—	
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .19½
Oeufs—	
(D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .14
Premiers	$ .12
Seconds	$ .09
Pommes de terre—	
Par 100 livres	$ .50

Farine—

Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:

Sac de 98 livres	$2.75
2 sacs de 49 livres	$2.80
4 sacs de 24 livres	$2.85
Alimentation—	
Son. La tonne	$15.00
Moulée. La tonne	$16.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.55
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg	
Mil. No 1	$16.00—$17.00
Mil. No 2	$15.00—$16.00

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

Pour la semaine finissant le 29 juin 1931

GRAINS	Mardi 23 juin	Merc. 24 juin	Jeudi 25 juin	Vend. 26 juin	Samedi 27 juin	Lundi 28 juin
Blé No 1 Nord	.61¾	.62⅜	.61⅞	.62	.61⅞	.62⅞
2 Nord	.58¾	.59⅜	.58⅞	.59	.58⅞	.59⅞
3 Nord	.53¾	.54⅜	.53⅞	.54	.53⅞	.54⅞
Avoine 2 CW	.29¼	.30⅜	.30½	.30⅞	.31½	.32
3 CW	.26⅜	.27⅜	.27½	.28⅜	.29	.29½
Orge 3 CW	.33½	.34½	.34	.34½	.34⅜	.34⅞
4 CW	.32½	.33⅜	.32⅞	.33⅛	.33⅜	.33⅞
Lin 1 NW	1.08¾	1.10⅞	1.10⅞	1.11⅞	1.12⅞	1.14⅞
2 CW	1.04¾	1.06⅞	1.06⅞	1.07½	1.08½	1.10½
Seigle 2 CW	.36	.37	.36¼	.36⅞	.37⅜	.37¼
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	.61¾	.62½	.61⅞	.62¼	.62	.62½
Avoine 2 CW	.29¾	.30¼	.30¼	.30⅞	.31¼	.32
Orge 3 CW	.33½	.34½	.34	.34⅛	.34⅜	.34⅞
Lin 1 NW	1.09	1.10⅞	1.10⅞	1.12	1.13	1.14⅞
Seigle 2 CW	.36⅛	.37⅛	.36⅞	.37	.37⅞	.37⅞
Options						
Blé Juillet	.61⅜	.62⅞	.61⅞	.62¼	.62	.62⅞
Octobre	.63⅞	.64⅞	.63¾	.64⅜	.64⅜	.65⅞
Décembre	.64⅞	.65⅞	.65	.65⅞	.65⅞	.66⅞
Avoine Juillet	.29⅞	.30½	.30½	.30⅞	.31⅜	.32
Octobre	.31½	.32	.31⅞	.32⅞	.32⅞	.33⅞
Décembre	.31½	.31⅞	.31⅜	.32¼	.32⅜	.33⅜
Orge Juillet	.33⅞	.34⅞	.34⅛	.34⅞	.34⅞	.34⅞
Octobre	.34⅞	.35½	.35	.35⅜	.35⅞	.36
Décembre	.35⅜	.36	.35⅜	.35⅞	.36⅜	.36⅞
Lin Juillet	1.09½	1.11	1.10⅞	1.12	1.13	1.14⅞
Octobre	1.11	1.12½	1.11⅞	1.13	1.14⅜	1.15⅞
Décembre	1.12⅜	1.14	1.13½	1.14	1.15⅜	1.16⅞
Seigle Juillet	.36⅞	.37⅞	.36⅞	.37	.37⅞	.37⅞
Octobre	.38⅞	.39⅞	.38⅞	.38⅞	.39⅞	.39⅞
Décembre	.39⅞	.40⅞	.40	.40⅜	.40⅜	.40⅞

L'ENCYCLIQUE "QUADRAGESIMO ANNO"

II. La doctrine de l'Eglise en matière économique et sociale

Les obligations touchant les revenus disponibles

(Suite)

L'homme n'est pas non plus autorisé à disposer au gré de son caprice de ses revenus disponibles, c'est-à-dire des revenus qui ne sont pas indispensables à l'entretien d'une existence convenable et digne de son rang. Bien au contraire, un très grave précepte enjoint aux riches de pratiquer l'aumône et d'exercer la bienfaisance et la magnificence, ainsi qu'il ressort du témoignage constant et explicite de la Sainte Ecriture et des Pères de l'Eglise.

Des principes posés par le docteur angélique Nous déduisons sans peine que celui qui consacre les ressources plus larges dont il dispose à développer une industrie, source abondante de travail rémunérateur, pourvu toutefois que ce travail soit employé à produire des biens réellement utiles, pratique d'une manière remarquable et particulièrement appropriée aux besoins de notre temps, l'exercice de la vertu de magnificence.

Les titres qui justifient l'acquisition de la propriété

La tradition universelle, non moins que les enseignements de Notre prédécesseur, font de l'occupation d'un bien sans maître et du travail qui transforme une matière les titres originaires de la propriété. De fait, contrairement à certaines opinions, il n'y a aucune injustice à occuper un bien vacant qui n'appartient à personne. D'un autre côté, le travail que l'homme exécute en son propre nom, et par lequel il confère à un objet une forme nouvelle ou un accroissement de valeur, est le seul qui lui donne un droit sur le produit.

Capital et travail

Tout autre est le cas du travail loué à autrui et appliqué à la chose d'autrui. C'est à lui tout particulièrement que convient l'affirmation de Léon XIII quand il regardait comme "incontestable": "que le travail manuel est la source unique d'où provient la richesse des nations". Ne constatons-nous pas, en effet, que ces biens immenses qui constituent la richesse des hommes sortent des mains des travailleurs, soit qu'elles fournissent seules tout le labeur, soit qu'elles s'aident d'instruments et de machines qui intensifient singulièrement l'efficacité de leur effort? Personne n'ignore qu'aucune nation n'est jamais sortie de l'indigence et de la pauvreté pour atteindre à un degré plus élevé de prospérité, sinon par l'effort intense et combiné de tous ses membres, tant de ceux qui dirigent le travail que de ceux qui exécutent leurs ordres. Mais il n'est pas moins certain que tout cet effort fût resté stérile, qu'il n'eût même pas pu être tenté, si le créateur de toutes choses n'avait pas d'abord, dans sa bonté, fourni les ressources de la nature, ses trésors et ses forces. Du reste, travailler n'est pas autre chose qu'appliquer les énergies de l'esprit et du corps aux biens de la nature ou se servir de ces derniers comme d'autant d'instruments appropriés. Or, la loi naturelle, c'est-à-dire la volonté divine manifestée par elle, exige que les ressources de nature soient mises au service de besoins humains d'une manière parfaitement ordonnée, ce qui n'est possible que si l'on reconnait à chaque chose un maître. D'où il résulte que, hors le cas où quelqu'un appliquerait son effort à un objet qui lui appartient, le travail de l'un et le capital de l'autre doivent s'associer entre eux, puisque l'un ne peut rien sans le concours de l'autre. Ainsi l'entendait bien Léon XIII quand il écrivait: "Il ne peut y avoir de capital sans travail ni de travail sans capital."

Il serait donc radicalement faux de voir soit dans le seul capital, soit dans le seul travail, la cause unique de tout ce que produit leur effort combiné; c'est bien injustement que l'une des parties, contestant à l'autre tout efficacité, en revendiquerait pour soi tout le fruit.

Prétentions injustifiées du capital

Certes, le capital a longtemps réussi à s'arroger des avantages excessifs. Il réclamait pour lui la totalité du produit et du bénéfice, laissant à peine à la classe des travailleurs de quoi refaire ses forces et se perpétuer. Une loi économique inéluctable, assurait-on, voulait que tout le capital s'accumulât entre les mains des riches; la même loi condamnait les ouvriers à traîner la plus précaire des existences dans un perpétuel dénuement. La réalité il est vrai n'a pas toujours et partout exactement répondu à ces postulats du libéralisme manchestérien. On ne peut toutefois nier que le régime économique et social n'ait incliné d'un mouvement constant dans le sens qu'ils préconisaient. Aussi, personne ne s'étonnera de la vive opposition que ces fausses maximes et ces postulats trompeurs ont rencontrée, même ailleurs que parmi ceux auxquels ils contestaient le droit naturel de s'élever à une plus satisfaisante condition de fortune.

Prétentions injustifiées des travailleurs

Aussi bien, aux ouvriers victimes de ces pratiques sont venus se joindre les intellectuels qui, à leur tour, dressent à l'encontre de cette prétendue loi un principe moral qui n'est pas mieux fondé: tout le produit et tout le revenu, déduction faite de ce qu'exigent l'amortissement et la reconstitution du capital, appartient de plein droit aux travailleurs. Cette erreur est certes moins apparente que celle de certains socialistes qui prétendent attribuer à l'Etat ou, comme ils disent, socialiser tous les moyens de production; elle n'en est que plus dangereuse et plus apte à surprendre la foi trop confiante des esprits mal avertis. C'est un séduisant poison; beaucoup se sont empressés de l'absorber que n'eût jamais réussi à égarer un socialisme franchement avoué.

Principe d'une juste répartition

Pour empêcher que ces fausses doctrines ne fermassent à jamais les voies de la justice et de la paix, des deux côtés on avait besoin des très sages avertissements de Notre prédécesseur: "Quoique divisée en propriétés privées, la terre ne laisse pas de servir à la commune utilité de tous." Nous venons Nous-même de rappeler ce principe: C'est pour que les choses créées puissent procurer cette utilité aux hommes d'une manière sûre et bien ordonnée que la nature a elle-même institué le partage des biens par le moyen de la propriété privée. Il importe de ne jamais perdre de vue ce principe, sous peine de s'égarer.

Or, ce n'est pas n'importe quel partage des biens et des richesses qui réalisera, aussi parfaitement du moins que le permettent les conditions humaines, l'exécution du plan divin. Les ressources que ne cessent d'accumuler les progrès de l'économie sociale doivent donc être réparties de telle manière, entre les individus et les diverses classes de la société que soit procurée cette utilité commune dont parle Léon XIII, ou, pour exprimer autrement la même pensée, que soit respecté le bien commun de la société tout entière. La justice sociale ne tolère pas qu'une classe empêche l'autre de participer à ces avantages. Elles pèchent donc toutes deux également contre cette sainte loi, — et la classe des riches quand, dégagée par sa fortune de toute sollicitude, elle estime parfaitement régulier et naturel un état de choses qui lui procure tous les avantages sans rien laisser à l'ouvrier, — et la classe des prolétaires quand, exaspérée par une situation qui blesse la justice et trop exclusivement soucieuse de revendiquer les droits dont elle a pris conscience, elle réclame pour soi la totalité du produit qu'elle déclare sorti tout entier de ses mains; quand elle prétend condamner et abolir, sans autre motif que leur nature même, toute propriété et tout revenu qui ne sont pas le fruit du travail, quelles que soient par ailleurs leur nature et la fonction qu'ils remplissent dans la société humaine. Observons à cet égard combien c'est hors de propos et sans fondement que certains en appellent ici au témoignage de l'Apôtre: "Si quelqu'un ne veut pas travailler, il ne doit pas manger non plus." L'Apôtre, en effet, condamne par ces paroles ceux qui se dérobent au travail qu'ils peuvent et doivent fournir; il nous presse de mettre soigneusement à profit notre temps et nos forces d'esprit et de corps, et de ne pas nous rendre à charge à autrui, alors qu'il nous est loisible de pourvoir nous-mêmes à nos propres nécessités. En aucune manière, il ne présente ici le travail comme l'unique titre à recevoir notre subsistance.

Il importe donc d'attribuer à chacun ce qui lui revient et de ramener aux exigences du bien commun ou aux normes de la justice sociale la distribution des ressources de ce monde, dont le flagrant contraste entre une poignée de riches et une multitude d'indigents atteste de nos jours, aux yeux de l'homme de coeur, les graves dérèglements.

Le relèvement du prolétariat

Tel est, en effet, le but que Notre prédécesseur se faisait un devoir de poursuivre: travailler au relèvement du prolétariat. Il convient d'urger d'autant plus cette obligation et d'y appuyer avec une plus pressante insistance, que l'on a trop souvent négligé sur ce point les directives de Notre prédécesseur, soit qu'on les passât intentionnellement sous silence, soit qu'on jugeât la tâche irréalisable, alors cependant qu'elle peut être accomplie et qu'il n'est pas permis de s'y soustraire.

L'atténuation du paupérisme, qui, au temps de Léon XIII, s'étalait encore dans toute son horreur, n'a cependant rien enlevé à la valeur et à l'opportunité de ces instructions. Sans aucun doute, la condition des ouvriers s'est sensiblement améliorée et ils jouissent à bien des égards d'un sort plus tolérable; il en est ainsi surtout dans les pays plus prospères et plus policés, où les ouvriers ne pourraient indistinctement passer tous pour accablés de misère et voués à une extrême indigence. Par ailleurs, toutefois, à mesure que l'industrie et la technique moderne envahissaient rapidement pour s'y installer et les pays neufs et les antiques civilisations de l'Extrême-Orient, on voyait s'accroître aussi l'immense multitude des prolétaires indigents dont la détresse crie vers le ciel. A quoi s'ajoute encore la puissante armée des salariés ruraux réduits aux plus étroites conditions d'existence et privés "de toute perspective d'une participation à la propriété du sol" et qui, s'il n'y est pourvu de façon efficace et appropriée, resteront à jamais confinés dans les rangs du prolétariat.

Le prolétariat et le paupérisme sont, à coup sûr, deux choses bien distinctes. Il n'en reste pas moins vrai que l'existence d'une immense multitude de prolétaires d'une part, et d'un petit nombre de riches pourvus d'énormes ressources d'autre part, atteste à l'évidence que les richesses créées en si grande abondance à notre époque d'industrialisme sont mal réparties et ne sont pas appliquées comme il conviendrait aux besoins des différentes classes.

Le relèvement du prolétariat par l'accession à la propriété

Il faut donc tout mettre en oeuvre afin que, dans l'avenir du moins, la part des biens qui s'accumule aux mains des capitalistes soit réduite à une plus équitable mesure et qu'il s'en répande une suffisante abondance parmi les ouvriers, non certes pour que ceux-ci relâchent leur labeur — l'homme est fait pour travailler, comme l'oiseau pour voler, — mais pour qu'ils accroissent par l'épargne un patrimoine qui, sagement administré, les mettra à même de faire face plus aisément et plus sûrement à leurs charges de famille. Ainsi ils se délivreront de la vie d'incertitudes qui est le sort du prolétariat, ils seront armés contre les surprises du sort et ils emporteront, en quittant ce monde, la confiance d'avoir pourvu en une certaine mesure aux besoins de ceux qui leur survivent ici-bas.

Tout cela, Notre prédécesseur l'a non seulement insinué, mais proclamé en termes clairs et explicites; Nous-même, Nous le répétons en cette Lettre avec une nouvelle insistance. Qu'on en soit bien convaincu, si l'on ne se décide enfin, chacun pour sa part, à le mettre sans délai à exécution, on n'arrivera pas à défendre efficacement l'ordre public, la paix et la tranquillité de la société contre l'assaut des forces révolutionnaires.

Le juste salaire

Cette exécution n'est possible toutefois que si les prolétaires sont mis en état de se constituer par leur épargne un modeste avoir ainsi que Nous l'avons répété après Notre prédécesseur. Mais sur quoi, sinon sur leurs salaires, pourront-ils à force d'économie prélever quelques ressources ceux qui doivent demander au seul travail la subsistance et tout ce qui est nécessaire à la vie? Venons-en donc à cette question du salaire que Léon XIII déclare d'une grande importance expliquant ou développant, quand le besoin s'en fera sentir, son enseignement et ses directives.

Commençons par relever la profonde erreur de ceux qui déclarent essentiellement injuste le contrat de louage de travail et prétendent qu'il faut lui substituer un contrat de société; ce disant, ils font, en effet, gravement injure à Notre prédécesseur, car l'Encyclique "Rerum novarum" non seulement admet la légitimité du salariat, mais s'attache longuement à le régler selon les normes de la justice.

Nous estimons cependant plus approprié aux conditions présentes de la vie sociale de tempérer quelque peu, dans la mesure du possible, le contrat de travail par des éléments empruntés au contrat de société. C'est ce que l'on a déjà commencé à faire sous des formes variées, non sans profit sensible pour les travailleurs et pour les possesseurs du capital. Ainsi les ouvriers et employés ont été appelés à participer en quelque manière à la propriété de l'entreprise, à sa gestion ou aux profits qu'elle apporte.

Léon XIII avait déjà opportunément observé que la détermination du juste taux du salaire ne se déduit pas d'une seule, mais de plusieurs considérations; "Pour fixer la juste mesure du salaire, écrivait-il, il y a de nombreux points de vue à considérer". Par là même, il condamnait la présomption de ceux qui soutiennent qu'on résout sans peine cette question très délicate à l'aide d'une formule ou d'une règle unique, d'ailleurs absolument fausse.

Ils se trompent, en effet, ceux qui adoptent sans hésiter l'opinion si courante selon laquelle la valeur du travail et de la rémunération qui lui est due équivaudrait exactement à celle des fruits qu'il procure, et qui en concluent que l'ouvrier est autorisé à revendiquer pour soi la totalité du produit de son labeur. Ce que Nous avons dit précédemment au sujet du capital et du travail suffit à prouver combien ce préjugé est mal fondé.

Caractère individuel et social du travail

Autant que la propriété, le travail, celui-là surtout qui se loue au service d'autrui, présente, à côté de son caractère personnel ou individuel, un aspect social qu'il convient de ne pas perdre de vue. La chose est claire; à moins, en effet, que la société ne soit constituée en un corps bien organisé, que l'ordre social et juridique ne protège l'exercice du travail, que les différentes professions, si étroitement solidaires, ne s'accordent et ne se complètent mutuellement, à moins surtout que l'intelligence, le capital et le travail ne s'unissent et ne se fondent en quelque sorte en un principe unique d'action, l'activité humaine est vouée à la stérilité. Il devient dès lors impossible d'estimer ce travail à sa juste valeur et de lui attribuer une exacte rémunération, si l'on néglige de prendre en considération son aspect à la fois individuel et social.

Trois points à considérer

1. La subsistance de l'ouvrier et de sa famille

De ce double caractère que la nature a imprimé au travail humain, résultent des conséquences très importantes pour le régime du salaire et la détermination de son taux.

Et tout d'abord, on doit payer à l'ouvrier un salaire qui lui permette de pourvoir à sa subsistance et à celle des siens. Assurément, les autres membres de la famille, chacun suivant ses forces, doivent contribuer à son entretien, ainsi qu'il en est non seulement dans la famille d'agriculteurs, mais aussi chez un grand nombre d'artisans ou de petits commerçants. Mais il n'est aucunement permis d'abuser de l'âge des enfants ou de la faiblesse des femmes. C'est à la maison avant tout, ou dans les dépendances de la maison, et parmi les occupations domestiques qu'est le travail des mères de famille. C'est donc par un abus néfaste, et qu'il faut à tout prix faire disparaître, que les mères de famille, à cause de la modicité du salaire paternel, sont contraintes de chercher hors de la maison une occupation rémunératrice, négligeant les devoirs tout particuliers qui leur incombent, — avant tout l'éducation des enfants.

On n'épargnera donc aucun effort en vue d'assurer aux pères de famille une rétribution suffisamment abondante pour faire face aux charges normales du ménage. Si l'état présent de la vie industrielle ne permet pas toujours de satisfaire à cette exigence, la justice sociale commande que l'on procède sans délai à des réformes qui garantiront à l'ouvrier adulte un salaire répondant à ces conditions. A cet égard, il convient de rendre un juste hommage à l'initiative de ceux qui, dans un très sage et très utile dessein, ont imaginé des formules diverses destinées soit à proportionner la rémunération aux charges familiales de telle manière que l'accroissement de celles-ci s'accompagne d'un relèvement parallèle du salaire, soit à pourvoir, le cas échéant, à des nécessités extraordinaires.

2. La situation de l'entreprise

Dans la détermination des salaires, on tiendra également compte des besoins de l'entreprise et de ceux qui l'assument; il serait injuste d'exiger d'eux des salaires exagérés, qu'ils ne sauraient supporter sans courir à la ruine et entraîner les travailleurs avec eux dans le désastre. Assurément, si par son indolence, sa négligence, ou parce qu'elle n'a pas un suffisant souci du progrès économique et technique, l'entreprise réalise de moindres profits, elle ne peut se prévaloir de cette circonstance comme d'une raison légitime pour réduire le salaire des ouvriers. Mais si, d'autre part, les ressources lui manquent pour allouer à ses employés une équitable rémunération, soit qu'elle succombe elle-même sous le fardeau de charges injustifiées, soit qu'elle doive écouler ses produits à des prix injustement déprimés, ceux qui la réduisent à cette extrémité se rendent coupables d'une criante iniquité, car c'est par leur faute que les ouvriers sont privés de la rémunération qui leur est due lorsque, sous l'empire de la nécessité, ils acceptent des salaires inférieurs à ce qu'ils étaient en droit de réclamer.

Que tous donc, les ouvriers comme les patrons, s'appliquent, en parfaite union d'efforts et de vues, à triompher de toutes les difficultés et à surmonter tous les obstacles; que les pouvoirs publics ne leur ménagent pas, à cette fin salutaire, l'assistance d'une politique avisée! Que si l'on ne réussit pas néanmoins à conjurer la crise, la question se posera de savoir s'il convient de maintenir l'entreprise ou s'il faut pourvoir de quelque autre manière à l'intérêt de la main-d'oeuvre. En cette occurence, certainement très grave, il est nécessaire surtout que règnent entre les dirigeants et les employés une étroite union et une chrétienne entente des coeurs, qui se traduisent en d'efficaces efforts.

3. Les exigences du bien commun

On s'inspirera enfin, dans la fixation du taux des salaires, des nécessités de l'économie générale. Nous avons dit plus haut combien il importe à l'intérêt commun que les travailleurs et employés puissent, une fois couvertes les dépenses indispensables, mettre en réserve une partie de leurs salaires afin de se constituer ainsi une modeste fortune. Mais il est un autre aspect de la question, à peine moins important, qu'on ne peut, de nos jours moins que jamais, passer sous silence. Nous voulons parler de la nécessité d'offrir à ceux qui peuvent et veulent travailler la possibilité d'employer leurs forces. Or, cette possibilité dépend, dans une large mesure, du taux des salaires, qui multiplie les occasions du travail tant qu'il reste contenu dans de raisonnables limites, et les réduit au contraire dès qu'il s'en écarte. Nul n'ignore, en effet, qu'un niveau ou trop bas ou exagérément élevé des salaires engendre également le chômage. Ce mal, qui sévit tout particulièrement sous Notre pontificat et afflige un très grand nombre de travailleurs, les plonge dans la misère et les expose à mille tentations; il consume la prospérité des nations et compromet, par tout l'univers, l'ordre public, la paix et la tranquillité. A comprimer ou hausser indûment les salaires, dans des vues d'intérêt personnel qui ne tiendraient nul compte de ce que réclame le bien général, on s'écarterait assurément de la justice sociale. Celle-ci demande au contraire que tous les efforts et toutes les volontés conspirent à réaliser, autant qu'il se peut faire, une politique des salaires qui offre au plus grand nombre possible de travailleurs le moyen de louer leurs services et de se procurer ainsi tous les éléments d'une honnête subsistance.

Au même résultat contribuera encore un raisonnable rapport entre les différentes catégories de salaires et, ce qui s'y rattache étroitement, un raisonnable rapport entre les prix auxquels se vendent les produits des diverses branches de l'activité économique, telles que l'agriculture, l'industrie, d'autres encore. Où cette harmonieuse proportion se réalisera, ces différentes activités s'uniront et se combineront en un seul organisme et comme les parties du corps, se prêteront un mutuel et bienfaisant concours. L'organisme économique et social sera sainement constitué et atteindra sa fin, alors seulement qu'il procurera à tous et à chacun de ses membres tous les biens que les ressources de la nature et de l'industrie, ainsi que l'organisation vraiment sociale de la vie économique, ont le moyen de leur procurer. Ces biens doivent être assez abondants pour satisfaire aux besoins d'une honnête subsistance et pour élever les hommes à ce degré d'aisance et de culture qui, pourvu qu'on en use sagement, ne met pas obstacle à la vertu mais en facilite au contraire singulièrement l'exercice.

La restauration de l'ordre social

Ce que Nous avons dit jusqu'à présent de l'équitable répartition des biens et du juste salaire regarde surtout les individus et ne touche qu'indirectement cet ordre social que Léon XIII, Notre prédécesseur, s'est appliqué avec tant de sollicitude à restaurer selon les principes de la saine philosophie et à organiser plus parfaitement suivant les sublimes préceptes de la loi évangélique.

Toutefois, pour affermir ce qu'il a lui-même si heureusement commencé, pour mener à bien la tâche qui reste à accomplir et pour en faire retirer à la famille humaine de plus amples et de plus heureux fruits, deux choses surtout sont nécessaires: la réforme des institutions et la réforme des moeurs.

Parlant de la réforme des institutions, c'est tout naturellement l'Etat qui vient à l'esprit. Non certes qu'il faille fonder sur son intervention tout espoir de salut! Mais, depuis que l'individualisme a réussi à briser, à étouffer presque cet intense mouvement de vie sociale qui s'épanouissait jadis en une riche et harmonieuse floraison de groupements les plus divers, il ne reste plus guère en présence que les individus de l'Etat. Cette déformation du régime social ne laisse pas de nuire sérieusement à l'Etat sur qui retombent, dès lors, toutes les fonctions que n'exercent plus les groupements disparus, et qui se voit accablé sous une quantité à peu près infinie de charges et de responsabilités.

Il est vrai, sans doute, et l'histoire en fournit d'abondants témoignages, que, par suite de l'évolution des conditions sociales, bien des choses que l'on demandait jadis à des associations de moindre envergure ne peuvent plus désormais être accomplies que par de puissantes collectivités. Il n'en reste pas moins indiscutable qu'on ne saurait ni changer ni ébranler ce principe si grave de philosophie sociale: de même qu'on ne peut enlever aux particuliers, pour les transférer à la communauté, les attributions dont ils sont capables de s'acquitter de leur seule initiative et par leurs propres moyens, ainsi ce serait commettre une injustice, en même temps que troubler d'une manière très dommageable l'ordre social, que de retirer aux groupements d'ordre inférieur, pour les confier à une collectivité plus vaste et d'un rang plus élevé, les fonctions qu'ils sont en mesure de remplir eux-mêmes.

L'objet naturel de toute intervention en matière sociale est d'aider les membres du corps social, et non pas de les détruire ni de les absorber.

Que l'autorité publique abandonne donc aux groupements de rang inférieur le soin des affaires de moindre importance où se disperserait à l'excès son effort; elle pourra dès lors assurer plus librement, plus puissamment, plus efficacement les fonctions qui n'appartiennent qu'à elle, parce qu'elle seule peut les remplir: diriger, surveiller, stimuler, contenir, selon que le comportent les circonstances ou l'exige la nécessité. Que les gouvernants en soient donc bien persuadés: plus parfaitement sera réalisé l'ordre hiérarchique des divers groupements selon ce principe de la fonction supplétive de toute collectivité, plus grandes seront l'autorité et la puissance sociale, plus heureux et plus prospère l'état des affaires publiques.

Collaboration des divers corps professionnels

L'objectif que doivent avant tout se proposer l'Etat et l'élite des citoyens, ce à quoi ils doivent appliquer tout d'abord leur effort, c'est de mettre un terme au conflit qui divise les classes et de provoquer et encourager une cordiale collaboration des professions.

La politique sociale mettra donc tous ses soins à reconstituer les corps professionnels. Jusqu'à présent, en effet, la société reste plongée dans un état violent, partant instable et chancelant, puisqu'elle se fonde sur des classes que des appétits contradictoires mettent en conflit et qui, de ce chef, inclinent trop facilement à la haine et à la guerre. En effet, bien que le travail, ainsi que l'exposait nettement Notre prédécesseur dans son Encyclique, ne soit pas une simple marchandise, qu'il faille reconnaître en lui la dignité humaine de l'ouvrier et qu'on ne puisse pas l'échanger comme une denrée quelconque, de nos jours, sur le marché du travail, l'offre et la demande opposent les parties en deux classes, comme en deux camps; le débat qui s'ouvre transforme le marché en un champ clos où les deux armées se livrent un combat acharné. A ce grave désordre qui mène la société à la ruine; tout le monde le comprend, il est urgent de porter un prompt remède. Mais on ne saurait arriver à une guérison parfaite que si à ces classes opposées on substitue des organes bien constitués, des "ordres" ou des "professions" qui groupent les hommes non pas d'après la position qu'ils occupent sur le marché du travail, mais d'après les différentes branches de l'activité sociale auxquelles ils se rattachent. De même, en effet, que ceux que rapprochent des relations de voisinage en viennent à constituer des cités, ainsi la nature incline les membres d'un même métier ou d'une même profession, quelle qu'elle soit, à créer des groupements corporatifs, si bien que beaucoup considèrent de tels groupements, comme des organes sinon essentiels du moins naturels dans la société.

L'ordre résultant, comme l'explique si bien saint Thomas, de l'unité d'objets divers harmonieusement disposés, le corps social ne sera vraiment ordonné que si une véritable unité relie solidement entre eux tous les membres qui le constituent. Or, ce principe d'union se trouve, — et pour chaque profession, dans la production des biens ou la prestation des services que vise l'activité combinée des patrons et des ouvriers qui la constituent; — et pour l'ensemble des professions, dans le bien commun auquel elles doivent toutes, et chacune pour sa part, tendre par la coordination de leurs efforts. Cette union sera d'autant plus forte et plus efficace que les individus et les professions elles-mêmes s'appliqueront plus fidèlement à exercer leur spécialité et à y exceller.

De ce qui précède, on conclura sans peine qu'au sein de ces groupements corporatifs, la primauté appartient incontestablement aux intérêts communs de la profession; entre tous, le plus important est de veiller à ce que l'activité collective s'oriente toujours vers le bien commun de la société. Pour ce qui est des questions dans lesquelles les intérêts particuliers, soit des employeurs, soit des employés, sont en jeu de façon spéciale au point que l'une des parties doive prévenir les abus que l'autre ferait de sa supériorité, chacune des deux pourra délibérer séparément sur ces objets et prendre les décisions que comporte la matière.

Il est à peine besoin de le rappeler ici, ce que Léon XIII a enseigné au sujet des formes de gouvernement vaut également, toute proportion gardée, pour les groupements corporatifs des diverses professions et doit leur être appliqué: les hommes sont libres d'adopter telle forme d'organisation qu'ils préfèrent, pourvu seulement qu'il soit tenu compte des exigences de la justice et du bien commun.

Mais, comme les habitants d'une cité ont coutume de créer aux fins les plus diverses des associations auxquelles il est loisible à chacun de donner ou de refuser son nom, ainsi les personnes qui exercent la même profession gardent la faculté de s'associer librement en vue de certains objets qui, d'une manière quelconque, se rapportent à cette profession. Comme ces libres associations ont été clairement et exactement décrites par Notre illustre prédécesseur, il suffira d'insister sur un point: l'homme est libre non seulement de créer de pareilles sociétés d'ordre et de droit privé, mais encore de leur "donner les statuts et règlements qui paraissent les plus appropriés au but poursuivi". La même faculté doit être reconnue pour les associations dont l'objet déborde le cadre propre des diverses professions. Puissent les libres associations qui fleurissent déjà et portent de si heureux fruits, se donner pour tâche, en pleine conformité avec les principes de la philosophie sociale chrétienne, de frayer la voie à ces organismes meilleurs, à ces groupements corporatifs dont Nous avons parlé, et d'arriver, chacune dans la mesure de ses moyens, à en procurer la réalisation.

(A suivre)

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

Prenez garde, Madame...

L'été est arrivé et tout comme l'année passée, vous allez rôtir dans votre cuisine...

Pourquoi ne pas échanger votre poêle à bois pour un poêle électrique?

Voyez nos concurrents d'abord; ensuite souvenez-vous:

FONTAINE & COMPAGNIE font mieux
165, ave. Provencher Tél. 201 425

A LOUER à 155, ave. Provencher, suite de 4 pièces, bien éclairées, propres et en bonne condition. Bain. Fils électriques. Possession immédiate. S'adresser à **Suite 2 ou téléphone 26 565.** Tf

---

LA "LIBERTE" aimerait à entrer en communication avec les agents de langue française de l'Ouest de la Compagnie d'assurance Sun Life.

VEUVE DE 31 ANS, demeurant dans un endroit protestant, désire faire connaissance d'un bon catholique, veuf ou célibataire. S'adresser à **Boîte 500, Petersfield, Man.** 6p

---

FILLE DE 40 ANS désire une place dans un presbytère, chez un veuf ou célibataire bien recommandé. Tout détail à la première lettre. S'adresser à **Mlle Dupont, Boîte 90, Saint-Boniface, Man.** 5p

---

ON DEMANDE — Maître ou maîtresse d'école, ayant au moins deux ans d'expérience, avec certificat de 1re ou 2me classe, pour grades 1 à 7. Nous fournissons gratis la résidence, si nécessaire. Applications avec salaire demandé seront reçues par le soussigné d'ici au 10 juillet. **B.-A. Dupasquier, séc.-trés., école Saint-Adélard No 912, Cardinal, Man.** 6p

---

A LOUER — Suite de 6 chambres, 202, avenue Provencher. S'adresser à **179, ave. Provencher, Saint-Boniface. Téléphone 231 986.** 6

A LOUER — Suites modernes de 3 et 4 chambres, bâtisse Banque Canadienne Nationale, Saint-Boniface. S'adresser à **179, avenue Provencher, Saint-Boniface. Téléphone 231 986.** 6

NOUS ACHETONS des poules vivantes et jeunes poulets du printemps (broilers) et payons les prix du marché suivants pour stock no 1 f.o.b. Winnipeg. Jeunes poulets (broilers) vivants, 3 livres ½ et plus, 14 à 18 sous la livre. Poules vivantes, 4 livres ½ et plus, 12 à 14 sous. Pour meilleure satisfaction expédiez à **L. Ohrenstein,** pionnier dans le commerce des volailles, **194, rue Aikens, Winnipeg.** Membre du "Winnipeg Poltry Association". 5p

---

ON DEMANDE, pour une communauté religieuse une ménagère, bonne cuisinière. S'adresser à **Casier postal No 2, Saint-Jean-Baptiste, Man.** 6

ON DEMANDE une femme de confiance pour demeurer le soir, avec deux jeunes filles, pendant l'absence de leur mère. S'adresser le soir au **numéro 156, rue Notre-Dame.** 5

AU SACRE-COEUR

Clôture des classes

Le 26 juin 1931, que de portes fermées! Vendredi soir dernier, quel beau programme de séance les élèves ont exécuté, mais aussi que de récompenses ils ont reçues! Transcrivons ici les détails de ce programme polycopié:

Duo d'entrée, Cantate: "Les Roseaux chanteurs".

Exercice des petits. Prix des petits.

Soirée canadienne d'autrefois. Prix des 2ème et 3ème grades.

Danse bretonne. Prix des 4ème et 5ème grades B.

Choeur, "Le Carillon". Prix des 5ème grade A et 6ème grade.

Récitation, "La Source". Prix du 7ème grade.

Triple moisson. Prix du 9ème grade.

Allocution du Rév. Père Curé.

"O Canada". Duo de sortie.

• • •

A la distribution des prix de l'Académie Saint-Joseph, Mlle Léonne Bourbonnais a remporté la médaille du gouverneur général, Lord Bessborough, pour l'excellence au 12ème grade. Félicitations à l'heureuse lauréate.

La Chorale

La Chorale a choisi les membres suivants pour le terme 1931-1932: présidente, Mme E. Belair; vice-président, M. J.-E. Perras; secrétaire, Mlle J. Blanchard; bibliothécaire, M. M. Prud'homme; comité: Mme G. Laflèche, MM. L. Chevrier et H. Sala.

Les répétitions reprendront en septembre.

• • •

Mme D.-J. Léger, 47, rue Kate, Winnipeg, recevait récemment la nouvelle que son frère, M. Aimé Bourque, de Moncton, est revenu d'un voyage de plusieurs mois en Europe. M. Bourque a visité l'Ecosse, la France, l'Allemagne et l'Italie. Il a eu le bonheur d'assister au drame de la Passion à Oberrammergau et d'être reçu en audience par Sa Sainteté Pie XI. Il a aussi visité les champs de bataille d'Arras et de Vimy, retrouvant là la tombe d'un de ses cousins de l'Ouest, M. Marcellin Bourque.

Tennis

Dimanche, Saint-Boniface se rendait sur nos courts pour la troisième joute de la ligue interparoissiale.

Mlle Thérèse Côté battit Mlle Marguerite Quinn, 6-0, 6-1, dans les simples pour dames, tandis que Mlles Yvette Sala et Jeanne Aubin remportèrent les doubles pour dames (6-3, 6-3) sur Mlles Geneviève Bélanger et Valentine Couture. M. Hervé Sala rencontra M. Roland Couture dans les simples pour hommes où il fut vainqueur (6-2, 6-2). Les doubles pour hommes figuraient MM. Brunelle Léveillé et Louis Aubin contre MM. Paul Dugal et Louis Béchard. Les premiers furent les vainqueurs (6-4, 6-1).

Les arbitres pour l'après-midi furent MM. J. Gauthier, A. Paquin, L. Baudry et L.-P. Taillon.

Un grand nombre de membres des deux clubs s'étaient rendus pour applaudir les concurrents. Nous félicitons les vainqueurs et remercions les membres du club de Saint-Boniface pour l'agréable après-midi qu'ils nous ont procuré.

• • •

M. Hervé Sala et Mlle Hélène Léger se sont montrés très satisfaits quant à leurs billets. Mlle Gertrude Thomas et M. Maurice Prud'homme ont été les heureux gagnants.

• • •

Le concours des simples pour hommes pour le championnat du club est maintenant terminé. Le résultat:

Premières joutes — M. Hervé Sala défit le R. F. C. Sylvestre (6-3, 6-1); M. Maurice Prud'homme, M. Louis Chevrier (par défaut); M. J. Gauthier, M. Albert Guay (4-6, 6-3, 6-0); M. J. Sala, M. Jean Talbot (6-2, 6-1); M. A. Paquin, M. L.-P. Taillon (6-2, 6-1); M. A. Royal, M. L. Regnier (6-4, 6-1); M. G. Léveillé, M. M. Gatien (6-3, 6-2); M. Paul Villeneuve, R. P. O. Plourde (par défaut).

Deuxième joutes — M. H. Sala défit M. M. Prud'homme (6-4, 6-3); M. J. Sala, M. J. Gauthier; M. A. Paquin, M. A. Royal (6-3, 11-9); M. G. Léveillé, M. Paul Villeneuve (6-3, 6-2).

Semi-finales — M. H. Sala défit M. J. Sala (6-4, 6-4); M. A. Paquin, M. G. Léveillé (6-4, 6-3).

Finales — M. H. Sala défit M. A. Paquin (6-1, 6-4).

• • •

Le concours de simples pour dames aura lieu sous peu. Nous attendons que le nombre d'entrées soit suffisant pour procéder. On devra donner son nom à Mlle Hélène Léger.

• • •

Les finales pour le championnat de la Ligue catholique (simples pour hommes) auront lieu sur les courts de Saint-Boniface, dimanche prochain.

Mlle Annette Dostert

Mlle Annette Dostert est partie pour New-York, où elle doit suivre des cours de musique pendant l'été à l'Université Columbia.

Au dernier récital de piano donné par notre compatriote, le 22 juin, les élèves suivants se sont fait entendre: Patricia Monahan, Donalda MacDonald, Alfred Simms, Edouard Jarjour, Diana Dudley, Kenneth Parton, David Patchell, Ruth Ludwick, Mary Awizus, Jessie Scott, Agnes White, Geoffrey Mitchell, Ted Bonner, Lydia Buckler, Jean Harris, Grace Gunn, Alice Lemay, Laurette Rhéaume, Simone Antaya, Edith Bowen, Clark McLeod, Jessie Borrell, Betty Ray Parton, Tillie Krempin.

Les offices religieux à Winnipeg Beach

L'église de Winnipeg Beach, sous le vocable de Notre-Dame-du-Lac, est actuellement ouverte pour les mois d'été. M. l'abbé R.-A. Neary en est de nouveau le desservant. Deux messes seront célébrées chaque dimanche, à 8 h. 30 et à 10 h.

Quatre religieuses partent pour Chesterfield Inlet

Nicolet. — La cérémonie du départ de quatre Soeurs Grises qui seront les premières religieuses à s'établir dans les terres désertiques du Nord a causé une très profonde impression à Nicolet. Une personne présente a fait observer qu'une telle cérémonie valait bien des retraites.

Lorsqu'on a su à Nicolet que le préfet apostolique de la Baie d'Hudson demandait des religieuses pour Chesterfield Inlet, on se disait que c'était appeler des religieuses à une mort certaine. Le sermon que Mgr Turquetil a prononcé à la cérémonie du départ a modifié ce courant d'opinion.

Les quatre missionnaires sont les Rév. Soeurs Fréchette, supérieure du groupe, Fafard, Ignace-de-Loyola et Thérèse de l'Enfant-Jésus. Toutes quatre sont destinées à l'hôpital Notre-Dame de la Délivrance de Chesterfield Inlet.

Le R. P. Duchaussois, O.M.I., a célébré la grand'messe, à 9 h. 30. Les quatre missionnaires y ont assisté à des prie-Dieu placés au pied de la table de communion. La T. R. Mère supérieure générale F. Doucet et son assistante occupaient des prie-Dieu à côté de ceux des deux missionnaires. Mgr de Nicolet était au trône, et Mgr Arsène Turquetil, préfet apostolique de la Baie d'Hudson, était au sanctuaire. C'est lui qui a donné le sermon.

L'aide aux chômeurs en Colombie

Victoria. — Au cours d'une conférence avec les autorités provinciales et municipales, M. le sénateur Robertson, ministre du travail, a dit que les municipalités de la Colombie britannique peuvent être sûres que le gouvernement fédéral leur fournira encore une aide suffisante pour remédier au chômage. M. Robertson a fait observer que des $20,000,000 que le gouvernement a votés pour aider les sans-travail au moyen de travaux publics, il reste encore $8,000,000 et qu'il reste en outre $2,000,000 des $4,000,000 affectés aux secours immédiats.

M. Robertson a ajouté qu'il n'est pas d'avis qu'il y ait lieu de tenir une conférence des autorités provinciales et fédérales au sujet du chômage, qu'il est encore trop tôt pour une conférence de ce genre.

L'électricité au Canada

Quand on évoque la production et la consommation du courant électrique en proportion du nombre des habitants, on est généralement tenté d'attribuer la première place — comme pour bien d'autres choses — aux Etats-Unis. Quelques autres pensent à la Suisse ou à la Suède.

En fait, c'est le Canada qui l'emporte, et de loin, dans la consommation individuelle du courant. Autant qu'on peut évaluer pour le début de 1931, d'après les résultats et l'accroissement constatés dans les années précédentes, il doit actuellement être de 1,300 à 1,400 kilowatts-heure par habitant, dépassant, dans l'ordre: la Suisse (900 à 1,000 kwh), les Etats-Unis, dont la consommation par habitant n'est pas la moitié de ce qu'elle est au Canada; puis la Suède et enfin la Norvège.

On doit ajouter que cette abondante production est relativement très récente, et doit donc s'accroître encore beaucoup.

Le blé canadien

Toronto. — D'après une dépêche spéciale du "Globe", une estimation autorisée fixe à 140,000,000 de boisseaux la quantité de blé qui est au pays présentement. Des particuliers sont en possession d'environ la moitié de ce blé. Le reste de la moisson de 1929 sera vendu en juin.

La barbe

Les Français porteront-ils la barbe sous le septennat de M. Paul Doumer? Telle est l'enquête à laquelle se livrent les chroniqueurs mondains d'Angleterre et d'Amérique. Les enquêteurs arrivent à la conclusion que les coiffeurs français favoriseront cette mode, car s'il est facile de se raser seul quand on veut rester glabre ou ne porter que la moustache, il est indispensable pour la taille de la barbe d'avoir recours aux soins d'un maître de l'art. Retour de la femme aux cheveux longs, retour de l'homme à la barbe chère aux républicains de 1848, voilà ce que prédisent les augures de la mode, dans le domaine capillaire, sous le septennat de M. Paul Doumer. Comme dit l'autre: qui vivra verra!

Paul est très batailleur, et cela fait le désespoir de sa maman...

Paul vient de rentrer, et l'état de sa culotte est vraiment consternant...

— Vilain garnement, s'écrie sa maman, tu t'es encore battu avec Jean! C'est désolant, il va falloir que je t'achète une autre culotte...

— Oh! maman, répond Paul en guise d'excuse, si tu voyais Jean... Je crois que sa maman sera obligée d'acheter un autre petit garçon...

Toto est, je crois, un peu gourmand...

Sa maman l'a surpris, un beau matin, confortablement installé devant un grand pot de confitures.

— Comment, Toto, tu n'as donc pas entendu la voix de ta conscience!...

Et Toto, très poliment, a répondu:

— Oh! non, maman, comment veux-tu, la petite "quillère" faisait trop de bruit...

• • •

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 h. (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lévêque.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.